



814.000

opérations de secours ont été effectuées en 2012 par les unités de la Protection civile.

250

exposants nationaux et étrangers prendront part à la 1re édition du Salon international de l'industrie agroalimentaire à Oran.

10.000

jeunes adhérents des établissements de jeunes de la wilaya de Tlemcen bénéficieront, durant les vacances scolaires du printemps, d'un programme touristique.

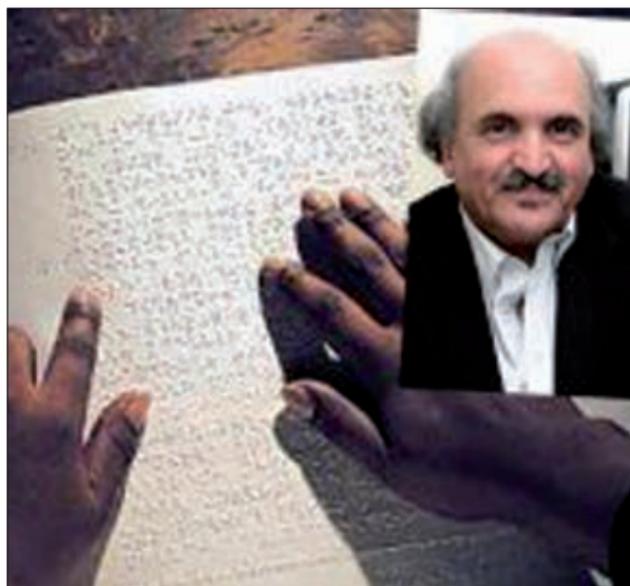
Taufik Makhloufi ambassadeur de la Journée internationale de l'épilepsie

Une journée de sensibilisation sur l'épilepsie sera organisée le 26 mars à Alger à l'occasion de la Journée internationale de l'épilepsie, ont annoncé mardi les organisateurs de cette manifestation dans un communiqué. Le champion olympique, Taufik Makhloufi, a été désigné ambassadeur de la Journée internationale de l'épilepsie pour l'Algérie, a-t-on précisé.

Cette rencontre, organisée par la société algérienne de neurologie et de neurophysiologie clinique (SANN) et la Ligue de lutte contre l'épilepsie et placée sous le slogan "Ensemble pour l'épilepsie", aura lieu au centre commercial et de loisirs "Ardis" aux Pins maritimes à Alger.



Lancement du prix Abderrahmane-Amalou au sein des écoles d'Alger-Est



Deux associations nationales ont lancé, avec la collaboration de la direction de l'éducation Alger-Est, le Prix Abderrahmane-Amalou, destiné à encourager, au niveau des établissements scolaires, les travaux de recherche concernant la promotion et l'intégration des personnes handicapées, notamment les non-voyants au sein des écoles.

Les deux thèmes retenus pour ce prix cette année sont l'insertion éducative des enfants en situation de handicap dans les établissements ordinaires et la prévention routière.

Les élèves lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie qui sera organisée le 16 avril prochain à l'occasion de la journée du Savoir (yaoum El-ilm).

Homme de culture (poète, auteur et compositeur), Abderrahmane Amalou est connu comme étant, non seulement le premier auteur algérien ayant transcrit ses œuvres littéraires en braille, mais aussi pour les actions qu'il mène en faveur des personnes handicapées, notamment les non-voyants et ce, dans le cadre de l'égalité des chances et de l'accès au savoir.

Les femmes à l'honneur au Salon de l'artisanat à Naâma

Plus d'une trentaine de femmes, activant dans le domaine de l'artisanat, structurées au sein d'associations, prennent part au Salon des produits de l'artisanat, ouvert mardi à Naâma, à l'initiative de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers.

Cette manifestation artisanale de quatre jours porte sur la valorisation d'une panoplie d'articles de l'artisanat traditionnel réalisés par les femmes artisanes et les femmes rurales.

Organisé dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la Femme, avec le concours des secteurs de la formation professionnelle, du tourisme et de l'artisanat, ce salon comporte des expositions d'articles de tapisserie, broderie, poterie, tissage, bijouterie traditionnelle, tannerie et pâtisserie.

Ce salon sera couronné par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux meilleures exposantes.

D
I
X
I
T

Larbi Ould Khelifa

L'Algérie ne peut faire "accélérer le rythme du développement ni se libérer des chaînes de la régression et de la dépendance si la moitié de sa société est paralysée et privée de participer à la promotion et au développement de son pays". "Une grande partie de cette mission incombe sans aucun doute aux partis politiques, aux organisations de la société civile, aux médias et aux établissements éducatifs et culturels dont nous comptons sur leur action à faire progresser les mentalités et à dépasser les préjugés et les opinions régressives"

Elle faisait semblant d'être enceinte pour s'asseoir dans le métro

En Chine, une femme qui utilisait un faux ventre de femme enceinte a été démasquée alors qu'elle prenait le métro. Sa prothèse est tombée provoquant alors la colère des passagers trompés. En Chine, une femme, Zhang, qui utilisait un faux ventre de femme enceinte pour avoir une place assise plus facilement a perdu sa prothèse dans le métro devant les passagers. La supercherie a donc été découverte. Cette scène incroyable permet de mettre en lumière cette tromperie mise en place par de nombreuses femmes pour profiter des avantages dont bénéficient les femmes enceintes.

Elle porte plainte contre le fabricant

En croyant s'attirer la sympathie des usagers, c'est bien leur colère qu'elle a réveillée. Face à cette situation délicate, Zhang a dû faire face aux passagers mécontents. Elle a même décidé que l'histoire ne s'arrêterait pas là. Il lui fallait un coupable et sa mauvaise foi l'avait même poussée à porter plainte contre le fabricant. En effet, cette dernière estimait que c'est la qualité de son faux ventre en silicone, acheté 300 yuans, soit 38 euros environ, qui est en cause dans cette histoire. Elle ne remet donc pas en question l'utilisation qu'elle en faisait. Seulement, sa plainte a été rejetée. A présent, elle doit donc faire face aux railleries dont elle est victime sur la toile.

Un commerce qui ternit l'image du pays

La galanterie n'étant plus à la mode, ces femmes ont donc décidé de pousser les passagers à leur céder la place en feignant d'être enceinte. Les avantages liés à la grossesse font envie à bon nombre de femmes qui, dans les cas les plus extrêmes, choisissent alors d'utiliser un faux ventre de femme enceinte pour en bénéficier. Il faut dire que dans le pays, cette fraude à la femme enceinte représente un véritable commerce.

Un faux ventre de femme enceinte pour cacher une adoption

Limité aux femmes, la prothèse peut être utilisée en toute occasion. En effet, pour cacher une adoption ou retarder un licenciement, ce ventre en silicone est l'arme absolue. Comme le rappelle le site du Courrier International, il est très facile de se procurer ces produits en ligne. D'ailleurs, le chercheur en sciences sociales, M. Yu Yanyan, s'inquiète des conséquences d'une telle supercherie sur le long terme. A cause de ces fausses femmes enceintes, il craint que les passagers soient de plus en plus réticents à l'idée d'exécuter ce geste de bon sens et de sympathie qui consiste à céder sa place à une femme enceinte.

La doyenne du monde fête son 115e anniversaire

Misao Okawa, du haut de ses 115 ans détient le record du monde de longévité féminine. En effet, c'est la femme la plus vieille du monde. Ce mardi 5 mars, elle fête son 115e anniversaire.

Mardi 5 mars, Misao Okawa a soufflé sa 115e bougie. Elle est reconnue par le Guinness World Records pour être la femme la plus âgée du monde. Originaire du Japon, Misao Okawa est rayonnante. Née en 1898, Misao Okawa affiche un sourire à toute épreuve. D'ailleurs, comme elle le dit sur la chaîne TBS : "Je ne pensais pas vivre aussi vieille, c'est grâce à vous tous."

Elle mange tout ce qu'elle aime

Misao Okawa vit actuellement à Osaka, dans l'ouest du Japon. Pour que son record de longévité soit reconnu, elle n'a pas attendu d'avoir ses 115 ans. En effet, son titre lui a été remis dès qu'elle a eu 114 ans et 359 jours. Lors de la cérémonie qui s'est déroulée mercredi dernier, la doyenne de l'humanité s'est vue servir ses sushis préférés aux maquereaux. Misao Okawa n'a pas de restriction alimentaire particulière, elle mange tout ce qui lui fait plaisir précise Tomohito Okada, le responsable de la maison de retraite d'Okawa.

Deux de ses enfants ont plus de 90 ans

Au cours de son existence, Misao Okawa a eu trois enfants dont deux sont encore en vie. Ils ont tous les deux plus de 90 ans. Ils marchent donc dans le sillage de leur mère. Misao Okawa s'est mariée en 1919. Lors de la cérémonie du Guinness, elle s'est légèrement assoupie près de son arrière-petit-fils âgé de 3 mois. Misao Okawa fait donc partie des rares femmes à avoir eu la chance de voir ses enfants et ses petits-enfants grandir. On lui souhaite de faire de même avec son adorable arrière-petit-fils.

PROJET DE LOI SUR LA PROFESSION D'AVOCAT

Le bout du tunnel

Le projet de loi régissant la profession d'avocat passera finalement devant l'APN durant la session de printemps qui a été ouverte lundi dernier. Ce projet très controversé a été, en effet, inscrit à l'ordre du jour de cette session.

PAR KAMAL HAMED

En somme, c'est le bout du tunnel pour ce projet, qui se trouve depuis plus d'une année au niveau de la commission des affaires juridiques de l'assemblée, mais qui est très contesté par les organisations des avocats. Maintenant que ces dernières et le ministère de la Justice sont parvenues à un accord, il n'y a plus aucune raison que ce projet demeure encore en suspens, encore moins donc objet de discorde entre les deux parties. Les avocats ont longtemps contesté certaines dispositions de ce projet de loi, car les considérant comme très contraignantes et très dangereuses même pour les droits de la défense. Les robes noires ont, à cet effet, initiés plusieurs actions de protestations et interpellé le ministère de la Justice sur le contenu du projet. Un projet élaboré du temps où Tayeb Belaiz était à la tête du ministère de la Justice. L'ex ministre de la Justice, qui préside actuellement le conseil constitutionnel, a échoué dans le dialogue qu'il a entrepris avec les organisations des avocats qui l'accusaient de vouloir limiter les droits de la défense. Les professionnels du barreau protestaient particulièrement contre les dispositions des articles 9 et 24 du dit projet. Ces deux articles ont longtemps été à l'origine des frictions entre les deux parties. Au point où les avocats du barreau d'Alger ont initié des actions de protestations, comme lorsque ils ont boycottés les tribunaux et les Cours de justice. A l'appel de leur organisation ils



sont même allés encore plus loin en organisant une marche dans les rues d'Alger. Des centaines d'avocats ont en effet marché du tribunal d'Alger vers l'APN et ont transmis leurs doléances à Abdelaziz Ziari, alors président de l'assemblée. Les organisations des autres régions du pays n'ont pas organisé des actions radicales, mais n'en ont pas moins dit non au projet de loi. Les deux parties entretenaient une relation tendue et c'est dans ce climat que l'ex ministre de la Justice, a déposé le projet en question sur le bureau de l'APN qui l'a, à son tour, transmis à la commission des affaires juridiques. Devant cette dernière, les avocats ont plaidé leur cause et défendu le bien fondé de leurs craintes en insistant particulièrement sur la nécessité d'introduire des amendements qui permettraient 'd'assainir' le texte de toutes les dispositions portant atteinte aux droits de la défense et à l'indépendance de la profession. Il a donc fallu le départ de Tayeb Belaiz de la tête du ministère et son

remplacement par Mohamed Charfi pour que les deux parties parviennent, enfin, à aplanir leurs divergences. Le nouveau ministre de la Justice a relancé le dialogue avec les professionnels du barreau. Les négociations ont alors permis aux deux parties d'arriver à un terrain d'entente.

Mohamed Charfi a alors indiqué « qu'au-delà des préoccupations des différentes catégories du secteur, les amendements

devront traduire et refléter l'esprit et les orientations de la Commission nationale des réformes de la justice». C'est donc au niveau de la commission des affaires juridiques de l'APN que les deux parties vont exprimer les termes de l'accord. Mais c'est aux députés lors de l'examen du projet de loi de décider du contenu du texte.

K.H.

DÉPÉNALISATION DE L'ACTE DE GESTION BANCAIRE:

Un texte de loi bientôt devant le gouvernement

Un projet de texte de loi portant sur la dépenalisation de l'acte de gestion bancaire sera bientôt soumis au gouvernement, a annoncé mercredi dernier le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), M. Abdelrezak Trabelsi.

"Nous (ABEF) allons soumettre au ministère de la Justice la semaine prochaine un projet de texte qui prend en charge de façon claire et efficace ce problème (pénalisation de l'acte de gestion)", a déclaré à l'APS M. Trabelsi.

Cette réunion entre l'Association des banques et le ministère de la Justice doit être la "dernière après une série de réunions tenues depuis le début de l'année, a-t-il souligné.

Une fois validé par le ministère de la Justice, ce texte "sera présenté lors de la prochaine réunion du gouvernement" pour être ensuite soumis au Parlement. Pour M. Trabelsi, ce texte en question "prendra en charge la dépenalisation de l'acte de gestion

en général" et comprendra le "statut pénal de l'activité du banquier", un statut tant attendu par la place bancaire.

Le ministère de la Justice, celui des Finances, la Banque d'Algérie et l'ABEF ont été chargés par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, dans une instruction rendue publique le 10 décembre dernier, de former un groupe de travail qui a pour mission de trouver une solution définitive au problème de la pénalisation de l'acte de gestion, très "pénalisant", selon les gestionnaires.

Le chef de l'Etat avait chargé le gouvernement en 2011 de préparer les dispositions législatives appropriées en vue de la dépenalisation de l'acte de gestion pour "rassurer davantage les cadres gestionnaires sans que cela ne puisse signifier l'impunité".

Les articles pénalisant cet acte, contenus dans le code pénal et dans la loi sur la lutte contre la corruption, ont été déjà abrogés.

A PLUS DE 12 MILLIARDS DE DA

Mobilis double son bénéfice en 2012

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis a affiché en 2012 un bénéfice net de plus de 12 milliards de DA (plus de 160 millions de dollars), soit le double de celui réalisé en 2011, a indiqué, hier son PDG, Saad Damma.

«Ce résultat est la meilleure performance de l'entreprise depuis sa création. Il a permis d'apporter un flux à la trésorerie de plus de 12% qui consolide nos engagements pour le programme d'investissement quinquennal», a déclaré à l'APS M. Damma.

Les principaux agrégats de gestion et d'équilibre financiers de Mobilis ont enregistré en 2012 une croissance "continue et appréciable qui témoignent d'une meilleure approche dans l'allocation des ressources ainsi qu'une gestion créatrice de richesse", selon son dirigeant.

En 2012, Mobilis a réussi à quadrupler ses investissements en les portant à plus de 300 millions de dollars (22 milliards de DA) contre 75 millions de dollars en 2011, a indiqué M. Damma.

En matière d'investissement, les efforts de Mobilis se sont traduits par un plan de

modernisation et de densification du réseau technique qui s'étalera jusqu'à 2016 avec un budget de 2 milliards de dollars qui a reçu en 2012 l'accord de l'ANDI, rappelle-t-il.

Le chiffre d'affaires de l'opérateur historique a progressé de 11,4% à 59 milliards de DA, alors que son taux de rentabilité a été de 28%, un taux conforme aux standards des opérateurs performants, a-t-il relevé.

Les charges de Mobilis ont connu une diminution de 2,3% comparées à 2011 ce qui confirme une meilleure maîtrise de la gestion des charges malgré l'ouverture de nouvelles agences et la mise en place de nouvelles BTS (stations de base) qui se traduisent souvent par des coûts supplémentaires. Côté commercial, Mobilis qui emploie 4.300 agents dont 1.676 femmes, a clôturé l'année 2012 avec 133 agences commerciales. "En dehors des chiffres, ma satisfaction réside surtout dans cette nouvelle dynamique positive qui a été créée en 2012 avec de plus en plus de cadres et d'employés qui adhèrent pleinement à la stratégie mise en place", s'est réjoui M. Damma.

La journée nationale de l'Information sera instituée en 2014

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, a indiqué mercredi à Alger qu'une Journée nationale de l'Information sera instituée en 2014.

En marge d'une cérémonie organisée par le quotidien Echaab, en hommage aux 15 journalistes et techniciens victimes d'un crash d'avion au Vietnam en 1974, le ministre a fait état d'un consensus national autour de l'institution d'une journée nationale de l'information dont l'annonce interviendra, a-t-il dit, "l'année prochaine".

"L'idée d'instituer une Journée nationale de l'information est retenue mais la date n'est pas encore arrêtée", a-t-il indiqué.

Le choix, selon le ministre, sera porté sur trois dates: la création du quotidien Echaab, celle de la radio "Sawt El-Djazair" ou la commémoration du crash d'avion au Vietnam.

(APS)

ELLE RESTE UNE UTOPIE : PARITÉ HOMMES-FEMMES EN POLITIQUE

En force à l'APN, insignifiantes au Sénat et au gouvernement

« On accepte la femme (dans tous les domaines) et on a peur d'elle en politique », a ironisé, un jour, le ministre de la Justice de l'époque, Tayeb Belaïz, en réponse aux nombreux députés masculins qui soutenaient qu'il n'y avait pas de femmes compétentes pour faire de la politique.

PAR SADEK BELHOCINE

En débat : l'élargissement de la représentativité de la femme aux assemblées élues. La réforme a été promise par le président Abdelaziz Bouteflika le 15 avril 2011. Une loi élargissant la représentation des femmes aux assemblées élues sera votée dans ce sens par le Parlement. Le projet prévoit de porter la place des femmes sur les listes électorales à 30%, un seuil préconisé par la convention des Nations unies sur l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes. Un débat houleux, des controverses au sein de la Chambre basse du Parlement et il se trouve que certains députés n'ont pas hésité à dire que la loi portant sur la représentation des femmes à l'Assemblée populaire nationale (APN) « créera une fitna (division) entre femmes et hommes. Et même si elle devait être approuvée, en Algérie aucune loi ne dure, heureusement ». C'est dire que le texte de loi soumis à débat par



La femme... "imposée à l'APN".

le gouvernement était loin de faire l'unanimité. D'autres ont défié le gouvernement d'appliquer lui-même le quota de 30% dans le gouvernement. La commission juridique de l'APN a fait sienne ces réserves exprimées par les députés. Elle a estimé que le taux de 20% était amplement suffisant pour la femme. *Niet* du gouvernement qui tenait à ce que la copie qu'il a déposée au bureau de l'Assemblée populaire nationale ne subisse aucun amendement. «Le gouvernement maintient le taux du projet initial (30% de femmes) et s'oppose au taux de la commission juridique (de l'Assemblée populaire nationale, APN) qui l'a réduit à 20%», avait déclaré le ministre. Abdelaziz

Belkhadem, alors, secrétaire général du FLN et néanmoins ministre d'Etat représentant personnel du président de la République, participant à une journée d'étude organisée par l'APN à l'occasion de la Journée internationale de la femme ayant pour thème l'expérience de la femme algérienne dans le Parlement a été tranchant sur la question du quota : « Je suis contre le système des quotas pour l'introduction de la femme en politique, même si ce système est un mal nécessaire pour une certaine période », arguant que « le système des quotas est réducteur pour la femme ». Il explique sa vision :

« Il faut aller vers des paramètres où la femme fait valoir ses capacités et son intelligence et pas son sexe ». Un avis partagé par la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune déclare que son parti est opposé à la question des quotas qui est, selon elle, une véritable escroquerie politique. Finalement après de dures et âpres joutes orales une nouvelle loi a imposé des quotas de 20 à 50% de femmes dans les listes électorales, proportionnellement à la taille de la circonscription et a été votée par la Chambre basse du Parlement composée en majorité d'hommes. Une avancée significative dans la participation de la femme algérienne dans un domaine jusque-là réservé à la gent masculine : la politique. La progression en matière de représentativité des femmes au sein du Parlement est significative puisque celle-ci n'était que 7% (30 sur 389 députés), seulement dans l'assemblée sortante. Elles sont dans la

présente mandature 146 députées sur les 462, soit un taux de près de 31,4%, contre 31 sièges seulement sur 389 lors des législatives de 2007, à siéger aux côtés des hommes. Pour le Conseil de la nation, les femmes vivent toujours l'ostracisme. Elles ne sont que 10 sur les 144 que compte la chambre haute du Parlement, soit, 7,04%. Lors du dernier renouvellement partiel, opéré le 29 décembre 2012, aucune femme n'a été élue. Le mode de scrutin est en leur défaveur. Les membres du Sénat sont élus au scrutin indirect: Ces membres sont élus par les assemblées populaires communales et les assemblées populaires de wilayas. Néanmoins, l'honneur est sauf. Cinq sénatrices, Hafida Benchehida, l'interprète du chef de l'Etat, Aïcha Barki de l'association «Iqraa», Zohra Drif Bitat, Leïla Ettayeb et Fouzia Benbadis sont membres du Conseil de la nation. Elles font partie du tiers présidentiel. Au sein du gouvernement Sellal, même si ses membres ne sont pas élus, l'esprit généreux de la loi sur la représentation féminine est totalement occulté. Sur 34 ministres, il n'y a que trois femmes : Khalida Toumi, ministre de la Culture, Souad Bendjaballah, ministre de la Solidarité nationale et de la Famille et Dalila Boudjemaa, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville, chargée de l'Environnement. Il faut croire que c'est une utopie que de penser à la parité entre hommes et femmes au sein de l'exécutif.

S. B.

FEMME RURALE

Activités traditionnelles à l'entrepreneuriat

PAR RAYAN NASSIM

Les succès réalisés par la femme rurale durant la dernière décennie sont désormais une réalité qui doit non seulement être encouragée mais valorisée car les ambitions de la femme rurale dépassent les activités traditionnelles et artisanes pour une carrière d'entrepreneur. Outre son rôle d'épouse et de mère, la femme rurale a investi avec brio le secteur économique contribuant ainsi à réduire le phénomène du déplacement des populations rurales.

Les femmes rurales participant à la foire agricole organisée dernièrement dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance ont fait part à l'APS de leur désir "profond" d'améliorer la situation de leur famille et de participer efficacement à l'économie nationale. Leurs ambitions dépassent largement la promotion des produits locaux et l'artisanat pour aller vers l'entrepreneuriat et la création de coopératives mais les mécanismes de soutien, bien que divers, ne profitent pas souvent à celles qui en ont besoin dans la campagne.

Des modèles... à suivre

Mme Bendjedid Nouara, la cinquantaine porteuse d'un projet de produits dérivés de la datte et diplômée de la chambre de l'artisanat et des métiers de la ville de Saida a affirmé son désir de développer sa petite entreprise spécialisée dans la production du miel de datte dont les analyses ont confirmé la haute valeur nutritive et son efficacité contre l'asthénie.

La préoccupation essentielle de Mme Bendjedid demeure l'élargissement de son activité pour diversifier les produits de miel de datte et les confitures (pastèque, figue sèche etc.).

En dépit du manque de soutien financier - bien que les autorités veillent à sa disponibilité et à sa diversification- Mme Bendjedid affirme posséder une volonté de fer pour mener à bien son commerce et écouler sa production sur le marché de gros et de détail dans le but d'atteindre le consommateur. Les femmes rurales butent contre les problèmes de bureaucratie, de manque de soutien, de stockage des produits et du manque de main-d'œuvre mais se disent animées d'une volonté farouche d'aller de l'avant. Melle Bakri Lalia, 33 ans, licenciée en commerce et ingénieur en géologie et pétrole, présidente de l'association "Hawaâ Ouarsenis" (Tissemsilt) a indiqué que l'association veille à "la valorisation de l'activité de la femme rurale et la préservation de l'artisanat". Aussi l'association œuvre-t-elle à collecter les produits des femmes au foyer pour les faire connaître lors des foires nationales et internationales et les commercialiser afin d'augmenter le capital des participantes et le réinvestir pour la promotion de leurs activités. Ces produits sont le plus souvent les plats populaires bénéfiques pour la santé et recommandés par les médecins eux-mêmes car combattant certaines maladies étant faits à base de "dechicha" (blé, orge, frik, mermez...) ainsi que les gâteaux traditionnels.

Nous nous efforçons, a-t-elle ajouté, d'améliorer l'encadrement de la femme rurale à travers des ateliers de production pour les artisanes sous forme de coopératives. "J'ai bénéficié du programme de l'Union européenne notamment d'un stage sur la gestion qui me permettra de profiter ultérieurement d'un programme de l'UE sur l'accompagnement et le soutien des promoteurs", a encore dit Melle Bakri.

Mme Wafia de la wilaya de Guelma, ingénieur agricole investisseur dans le Sud, a, pour sa part, souligné, après avoir salué les efforts de l'Etat en matière d'élargissement de l'activité économique en zone rurale, que "le travail doit se poursuivre avec une plus grande cadence pour rattraper les insuffisances", qui résident, selon elle, dans la main d'œuvre et la commercialisation.

Mme Wafia détentrice d'un projet de conserverie a souligné le grand engouement pour les projets agricoles qui aboutissent difficilement à cause des lenteurs durant la phase d'étude de faisabilité et les dossiers bancaires incomplets qui retardent l'octroi des aides à leurs bénéficiaires en temps réel mais qui ne découragent pas les promoteurs, a-t-elle dit.

Mme Fatiha Mokrane de la wilaya d'Oran, élue à la chambre régionale de l'agriculture a affirmé que les problèmes qui se posent avec acuité résident dans le manque de financement. Les problèmes bureaucratiques (lenteur dans l'étude des dossiers pour l'obtention des aides ou crédits) sont répétitifs, a-t-elle poursuivi, bien que ces aides ou crédits soient saisonniers car liés à des périodes précises de l'année (labours, semences, récolte...). Elle précise qu'en dépit des instructions données aux banques pour faciliter l'octroi des crédits aux agriculteurs, celles-ci ne suivent pas les développements en cours dans les zones rurales ni les mesures devenues réalité.

"Les procédures bancaires notamment celles de la Banque de l'agriculture et du développement rural continuent d'entraver l'activité de l'agriculteur et demeurent le point noir des mesures incitatives".

La ressource humaine : le moteur économique dans les zones rurales

Mme Fatiha Djehiche, conseillère au ministère de l'Agriculture et du Développement rural a affirmé, à ce propos, que la politique de développement rural "a prouvé son efficacité notamment après la décennie noire qui a fait perdre à la campagne algérienne sa vocation". Les chiffres attestent ces propos. 44.000 femmes rurales ont obtenu l'année dernière la carte de fellah contre 41.000 en 2011 ce qui traduit l'intérêt grandissant pour l'investissement sachant que le bénéficiaire de la carte doit posséder une exploitation agricole de plus de 5ha. La promotion de l'activité de la femme rurale depuis 2005, a-t-elle ajouté, est due essentiellement à la mobilisation du mouvement associatif qui accompagne le développement rural et qui a joué un rôle important dans la sensibilisation de la femme rurale et lui a permis de sortir de son isolement. Eu égard à son efficacité sur le terrain, ce mouvement s'est structuré en 2011 au sein du réseau algérien de développement rural qui comprend 22 associations locales et nationales qui accompagnent la femme rurale au niveau de toutes les communes du pays dont 979 classées communes rurales consolidées, selon Mme Djehiche. Selon les statistiques, les populations rurales sont au nombre de 14 millions d'habitants, la moitié sont des femmes et 70% des jeunes de moins de 30 ans. "Le potentiel extraordinaire que recèle la campagne algérienne est un élément essentiel dans la politique du renouveau rural qui a rapproché les autorités des acteurs dans la campagne par la sensibilisation et la formation" a conclu Mme Djehiche.

R. N.

LUTTE DES FEMMES

Le poids de plus en plus important des instances internationales

La lutte pour l'émancipation de la femme a connu ces dernières années une notable internationalisation. Sous l'effet de la mondialisation, l'opinion internationale pèse désormais de plus en plus sur les attitudes politiques des dirigeants de pays habituellement conservateurs sur ce plan-là.

PAR LARBI GRAÏNE

L'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme qui coïncide avec le 8 mars est devenue dans tous les pays du monde une sorte de bilan d'étape sur ce qui s'est fait et ne s'est pas fait en ce domaine. Le 8 mars s'inspire de l'esprit des manifestations féministes qui ont jalonné le début du 20^{ème} siècle. Si d'aucuns font remonter son origine à la 2^{ème} conférence des femmes socialistes, c'est à la suite d'une grève remarquable déclenchée par des ouvrières de Saint Pétersbourg en 1917, lors de la Révolution russe, que le 8 mars sera proclamé définitivement comme journée dédiée à la femme. Les Nations unies entérineront à leur tour cette date en l'officialisant en 1977 comme « Journée internationale de la femme ». Le poids des institutions internationales n'a pas cessé du reste de mettre sous pression les législations nationales relatives aux droits des femmes. Le processus le plus visible et le plus frappant, est l'adoption par nombre de parlements dans le monde dont celui de l'Algérie du quota des femmes. Les élections législatives de mai 2012 ont bénéficié comme on le sait de l'apport des nou-



velles dispositions relatives à la représentation des femmes, consacrée par loi n° 12-03 du 12 janvier 2012 fixant les modalités augmentant les chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues. En vertu de ce nouveau texte de loi, 146 femmes ont pu être élues sur un total de 462 parlementaires, soit 32 %. En Tunisie, l'élection parlementaire de 2011 a également entériné le quota des femmes. Sur un total de 217 sièges, 58 sont revenues à des femmes, soit 27 %. Au Maroc les femmes sont représentées à hauteur de 17 %, soit le taux le plus faible à l'échelle maghrébine (avec celui de la Libye).

La Chambre des représentants marocains élue en 2011, comprend 395 sièges dont 66 occupés par des femmes. La Libye post-Kadhafi, quant à elle, a réservé également un quota de 17 % aux femmes qui ont pu glaner 33 sièges sur les 200 que compte ce parlement élu en 2012. L'Assemblée nationale du Soudan élue en 2010 comprend 25 % de femmes. Sur un total de 354 sièges, 87 sont revenus à celles-ci. Même le chaotique Afghanistan a été gagné par le système des quotas. L'Assemblée nationale de ce pays qui

comprend 249 sièges a ouvert ses portes à 69 femmes, soit 28 % lors des élections de 2010. Il faut reconnaître tout de même pour le cas de l'Egypte, que même si cette dernière y consacre un quota légal pour les femmes, il demeure néanmoins à la traîne au regard de la dimension internationale de ce pays. Elue en 2012, l'Assemblée du peuple de l'Egypte, qui comprend 508 sièges, n'est occupée que par 10 femmes, soit 2%. Un record. Il y a certains pays qui sont demeurés réfractaires au quota des femmes. Il s'agit entre autres de l'Arabie Saoudite, et des monarchies du Golfe, la Syrie réputée laïque n'a pourtant pas de quota, c'est l'exception qui confirme la règle. Selon un communiqué diffusé le 5 mars 2013 par l'Union interparlementaire (UIP) qui est l'Organisation internationale des parlements, « la progression annuelle inaccoutumée de près d'un point de pourcentage de la moyenne mondiale de femmes parlementaires en 2012 a démontré une fois de plus que les quotas sont cruciaux si l'on veut combler le déficit entre hommes et femmes dans la vie politique ».

« L'année 2012 ajoute l'UIP était une année de progression plus forte qu'à l'accoutumée de la participation des femmes à la vie politique. La moyenne mondiale des femmes dans les parlements fin 2012 s'établissait à 20,3 pour cent, contre 19,5 pour cent en 2011 ». Et d'ajouter : « Les quotas seuls sont insuffisants. Ils doivent être ambitieux et assortis de sanctions en cas de non-respect, et les candidatures féminines doivent être placées en position éligible sur les listes des partis ». « La volonté politique d'inclure les femmes dans la vie parlementaire est non moins décisive » poursuit l'UIP. L.G.

VIOLENCE, VIOLS, HARCÈLEMENT...

6.092 femmes victimes en 2012

PAR SOFIANE ABI

Six mille quatre-vingt-douze (6.092) femmes sont victimes de différentes formes de criminalité pendant que 2.572 sont y sont pleinement impliquées selon un bilan de la Gendarmerie nationale pour l'année 2012. Ledit rapport révèle aussi qu'Alger et Oran (les villes les plus peuplées) sont les plus concernées par la criminalité féminine. 80% des femmes impliquées dans la criminalité sont célibataires et sans profession. En 2012, 2.572 femmes, auteurs de plusieurs délits et crimes, ont été interpellées par les gendarmes, à travers le pays, dont 806 ont été appréhendées dans seules six wilayas, à savoir Alger (109 arrestations), Oran (105), El Tarf (111), Aïn Témouchent (141), Annaba (227) et enfin Tlemcen (117). Parmi ces femmes le rapport de la Gendarmerie nationale indique que 203 sont étudiantes, 245 fonctionnaires, 119 en activité libérale, 223 sont employées dans des sociétés privées et publiques, 1.772 sans profession, 986 sont mariées, 1.090 célibataires, 341 divorcées et enfin 155 sont veuves. On remarque très vite que la plupart des femmes criminelles, plus de 50%, sont des chômeuses.

D'où la grande question qui s'impose. S'agit-il de la situation difficile, vécue par ces femmes, qui aurait poussé ces dernières vers la criminalité pour l'argent où s'agit-il d'un nouveau phénomène en

Algérie? Les questions restent posées et nécessitent un vrai débat en Algérie. Arrêtées durant l'année 2012 pour vols par effraction, cambriolage, prostitution, trafic de drogue, de véhicules, faux, escroqueries, appartenance à une bande de malfaiteurs, agressions contre les usagers de la route et agressions contre les étrangers installés en Algérie, beaucoup d'exemples et plusieurs affaires de ce genres ont été traitées par les unités de la Gendarmerie nationale.

L'autre phénomène en train de gagner du terrain en Algérie est celui de l'implication des étudiantes dans la criminalité. En 2012, faut-il le rappeler, 203 étudiantes ont été interpellées pour crime ou délit.

Ces étudiantes, souvent venues d'autres villes du pays, exécutant des vols en tous genres, entre autres, de bijoux et des sommes d'argent phénoménales. Certaines d'entre elles ont été arrêtées pour trafic de cannabis, mais aussi de véhicules constate la Gendarmerie nationale.

Effet «boomerang», 6.092 femmes victimes de la criminalité

Si en 2012 les gendarmes ont procédé à l'interpellation de 2.500 femmes, auteurs de différentes formes de criminalité, 6.092 autres ont été victimes, durant la même période, précise le rapport des gendarmes.

La ville d'Alger est classée première en matière de criminalité avec 499 affaires

traitées, suivie d'Oran avec 462 affaires. Les coups et violences volontaires engendrant la mort de certaines femmes, agressions, assassinats et enlèvements, telles sont, grosso modo, les crimes commis envers les 6.092 femmes en 2012. Il y a aussi l'incitation à la débauche et prostitution par force.

Là aussi, on remarque que les femmes sans profession et célibataires sont les plus ciblées. En chiffre, 3.762 femmes sans profession et 2.507 célibataires ont été victimes de différentes formes de criminalité durant l'année 2012, explique le rapport de la Gendarmerie nationale. En ce qui concerne les femmes mariées 2.681 cas ont été recensés durant l'année 2012. Les femmes mariées sont surtout victimes de violence conjugale.

Des femmes battues, parfois, perdent la vie. 837 étudiantes, signale le même rapport, ont fait l'objet de kidnapping suivi de viol commis par des groupes.

Les femmes, employées dans des sociétés privées et publiques, au nombre de 430, sont surtout victimes ou auteurs d'escroqueries, de faux ou de violence sexuelle. La Journée mondiale de la femme, qui coïncide avec le 8 mars de chaque année, sera, peut-être, une occasion pour que la société civile condamne vivement les actes de violence contre les femmes algériennes.

S. A.

PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS DE LA FEMME RURALE

Appel à la coordination des efforts de tous les acteurs

Les participants à une journée d'études sur "la dynamisation du rôle de la femme dans le domaine politique" ont appelé mardi à Alger à la coordination des efforts de tous les acteurs pour la prise en charge des préoccupations de la femme rurale et son association aux efforts de développement. Lors de cette rencontre organisée par l'APN à l'occasion de la Journée mondiale de la femme célébrée le 8 mars de chaque année, les participants ont souligné que la femme qui a contribué à la lutte contre le colonialisme et qui a fait face avec courage au terrorisme lors de la décennie noire mérite "tout l'intérêt pour l'amélioration de sa situation sociale et économique".

Dans ce cadre, la représentante du Conseil de la nation, Leïla Tayeb a salué les sacrifices de la femme rurale durant la guerre de Libération nationale, en dépit de tous les problèmes auxquels elle était confrontée. Leïla Tayeb a souligné "l'impératif de prendre en charge les problèmes de la femme rurale, à travers l'amélioration de sa situation sociale et économique, à travers la lutte contre la pauvreté, l'analphabétisme et les mentalités obsolètes".

Elle a également rappelé les efforts consentis par les autorités publiques pour la promotion de la femme algérienne et son association aux efforts de développement du pays. Pour sa part, Kamel Rezag Bara, conseiller à la présidence de la République, a mis en exergue les objectifs du troisième millénaire qui soulignent dans leur ensemble la nécessité d'éradiquer la pauvreté, de promouvoir l'enseignement pour les deux sexes et d'améliorer les conditions de santé et socio-économiques pour toutes les franges de la société, en luttant contre le sida, le renforcement de l'égalité et la protection de la maternité et de l'enfance. Dans ce sens, M. Bara a indiqué que la législation algérienne consacre "l'égalité entre les deux sexes et la promotion des droits de la femme, rappelant l'article 31 bis de la constitution renforcée par une loi organique pour consacrer la présence de la femme dans les assemblées élues".

M. Bara a ajouté que la promotion du rôle de la femme dans le domaine politique "ne devrait pas se limiter à l'Etat uniquement mais exige l'intérêt de toutes les catégories de la société y compris les partis politiques et la société civile".

Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition féminine, Souad Bendjaballah a salué "les résultats positifs réalisés par la femme algérienne dans divers domaines, notamment politique".

Elle a en outre rappelé les efforts consentis pour lutter contre "les mentalités obsolètes qui ont empêché la femme d'occuper la place à laquelle elle aspire au sein de la société". Elle a salué notamment le rôle de la femme entrepreneur qui a investi "le domaine de l'investissement économique", soulignant que 10.000 projets féminins ont été enregistrés en 2012 dans le cadre de l'Agence nationale de l'emploi de jeunes (Ansej), au moment où 60 % de femmes ont bénéficié de crédits dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem).

Lakhdari Brahim

EFFONDREMENT D'UNE TOITURE
À EL TARFDeux blessés dont un
gravement atteint

Deux personnes ont été blessées, dont une grièvement au visage et aux membres, mardi, à la suite de l'effondrement d'une toiture dans la commune frontalière de Bougous (El Tarf) où un vent violent (150 km/heure) a été enregistré, a-t-on indiqué à la Protection civile. Les victimes, une jeune femme de 22 ans et une adolescente de 14 ans, atteintes par les toitures arrachées, ont été évacuées vers le secteur sanitaire de cette commune, située à 20 kilomètres du chef-lieu de la wilaya d'El Tarf. La même source a ajouté que les vents violents qui ont soufflé durant la matinée de ce mardi ont également occasionné d'importants dégâts matériels aux maisonnettes et aux baraques situées dans les cités précaires de Bougous et de Bouhadjar. En tout, cinq familles résidant dans les cités des 50 et des 100 logements de Bougous sont sinistrées à la suite de ces intempéries qui sont également à l'origine de l'effondrement d'une maisonnette et de la fissuration de cinq autres.

R. N.

TIZI-OUZOU

20 ans de prison ferme
pour 2 poseurs de bombes

Le tribunal criminel près la cour de Tizi-Ouzou a prononcé, mardi soir, dans un procès en deuxième instance, une peine de 20 ans de réclusion criminelle contre deux terroristes poursuivis dans une affaire d'attentat à la bombe qui avait ciblé la gare routière de Tizi-Ouzou.

Lors de cet attentat, qui avait eu lieu le 6 juin 2007, un policier avait été tué.

Les deux accusés sont également impliqués dans deux autres attentats à la bombe qui avaient ciblé, en 2007, le cortège de l'ancien wali de Tizi-Ouzou, à Ain El Hammam, et la caserne de la garde communale de Ain Zaouia. Ces deux attentats n'avaient pas fait de victimes.

Les deux mis en cause, originaires de la commune de Ain Zaouia (dans la daïra de Draa El mizan), ont nié les faits retenus contre eux. Ils ont, par ailleurs, réfuté toute implication dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien président de l'APW de Tizi-Ouzou, Rabah Aïssat, froidement assassiné dans un café de la ville de Ain Zaouia, le 12 octobre 2006, affaire pour laquelle ils avaient été jugés également en première instance. Dans son réquisitoire, le procureur général a requis la peine capitale contre les deux accusés. Après délibération, le tribunal a retenu contre eux les chefs d'accusation de "détention et utilisation d'explosifs, sans autorisation", et "destruction de biens publics". Lors du procès, qui s'était tenu, en première instance, en 2009, les inculpés avaient écopé tous les deux de la peine de prison à perpétuité.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE

50 morts et 681 blessés
en une semaine

Cinquante personnes sont mortes et 681 autres ont été blessées dans 397 accidents de la circulation à travers le pays du 26 février au 4 mars, selon le bilan hebdomadaire établi mercredi par les services de la Gendarmerie nationale.

Les services de la Gendarmerie nationale font état de 9 accidents supplémentaires par rapport au bilan précédent et d'une augmentation du nombre de décès (8 morts) mais d'une diminution du nombre de blessés (8). La wilaya de Biskra vient en tête avec 31 accidents suivie par les wilayas d'Oran et de Batna qui ont enregistré 22 accidents chacune, la wilaya de Médéa (19 accidents) et Alger où l'on dénombre 18 accidents de la circulation. Le plus grand nombre de morts a été enregistré dans les wilayas de Médéa et Relizane avec 6 victimes chacune suivie de Ain Defla et Biskra avec 5 victimes chacune. La vitesse excessive, les dépassements dangereux, le non respect de la distance de sécurité, la négligence des passants et les manœuvres dangereuses sont les principales causes de ces accidents.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Discussions pour un partenariat
effectif algéro-américain

La mise en œuvre d'un partenariat "effectif" dans le domaine des équipements de lutte contre le cancer, a été au centre des discussions mardi à Alger entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, et une délégation de la compagnie américaine Varian Medical System, conduite par son président, Down R. Wilson.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La maintenance des équipements et la formation des personnels dans le domaine de la lutte contre le cancer ont été également abordées lors de cette rencontre, indique un communiqué du ministère de la Santé. Intervenant dans le cadre des discussions engagées au titre de la mise en œuvre des décisions du conseil interministériel (CIM) du 30 octobre 2012 consacré au dossier du cancer, cette audience a permis de faire le point des propositions de Varian Medical System.

Le conseil interministériel, consacré au dossier cancer, a porté notamment sur l'urgence de lever toutes les contraintes réglementaires à l'effet d'étudier "toutes les formules favorisant l'installation en Algérie du fournisseur d'accélérateurs qui sera



Abdelaziz Ziari

retenu pour assurer une maintenance de haut niveau et veiller au fonctionnement permanent des équipements".

Dans ce cadre, la délégation de Varian Medical System a affiché sa "disponibilité à réunir toutes les conditions nécessaires à un fonctionnement régulier et permanent des équipements de radiothérapie fournis à l'Algérie". La compagnie américaine s'est engagée également à assurer la formation des personnels utilisateurs, ainsi qu'une présence "effective" en Algérie d'équipes de maintenance et d'une base logistique disposant de toutes les pièces de rechange. "Il n'existe au niveau mondial que deux fabricants d'accélérateurs linéaires (Varian et le suédois Elekta)", selon le ministère

de la Santé, qui indique avoir engagé avec ces deux firmes "une consultation restreinte, en toute transparence, sur la base d'un cahier des charges prenant en considération la nécessité d'assurer le fonctionnement permanent des équipements à acquérir".

Le programme de développement des capacités nationales de prise en charge du cancer porte sur la réalisation de 15 centres spécialisés dans le cancer, dont un institut, et l'acquisition d'un nombre estimé à 60 accélérateurs pour combler le déficit enregistré en matière d'offre de radiothérapie, rappelle la même source.

L. B.

DGSN, JOURNÉES PORTES OUVERTES

Étudiants et chercheurs conviés

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis à la disposition des étudiants et chercheurs une série d'ouvrages pour encourager la recherche scientifique, a indiqué mardi un communiqué de l'institution. Cette initiative intervient dans le cadre des "démarches de la DGSN visant à apporter soutien et assistance aux étudiants et chercheurs pour réaliser les études et les recherches universitaires afférentes à la Sûreté nationale" et "en application des instructions données par le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel pour ouvrir les portes des services de la police à toutes les franges de la

société", précise la même source.

La DGSN a également chargé des cadres du Laboratoire national de la police scientifique et technique, ainsi que les laboratoires régionaux "d'orienter et d'apporter une assistance technique à ces étudiants et chercheurs, outre leur encadrement, en se basant sur des supports pédagogiques et des moyens techniques modernes", ajoute le communiqué.

La cellule de communication de la DGSN joue, selon la même source, "un rôle important dans la communication et la coordination entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les différents secteurs de la Sûreté nationale, à travers

l'ouverture de canaux de communication et la garantie de facilités aux universitaires".

Dans ce cadre, la DGSN a relevé une hausse dans le nombre des demandes de recherches et d'études soumises à ses services, dont 23 recherches académiques réalisées et encadrées en 2010, contre 80 en 2011 et 144 en 2012.

«L'initiative a eu un écho favorable auprès de la famille universitaire» et "contribuera à enrichir les bibliothèques de la sûreté nationale et à concrétiser la coopération entre la DGSN et les universités", conclut le communiqué.

R. N.

GRÈVE À LA CIMENTERIE DE HAMMAM-DHALAÂ

L'arrêt de la production
économiquement préjudiciable

L'arrêt, pour le dixième jour consécutif, de la production à la cimenterie Lafarge de Hammam Dhalâa (M'sila), occasionne un "préjudice certain à l'économie locale et nationale", a indiqué mardi le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-Hodna), Mouhia Boudissa.

Cet arrêt, dû à une grève des travailleurs, a provoqué une raréfaction des ciments sur le marché local et national avec pour conséquence une augmentation des prix, a précisé à la presse ce responsable. «De plus, les opérateurs qui ont

procédé à des versements sur le compte de la cimenterie en attendant d'être approvisionnés voient aujourd'hui leur argent bloqué», a ajouté M. Boudissa qui estime à "des milliards les pertes quotidiennes" causées à ces opérateurs.

Le président de la CCI-Hodna a évalué, en outre, le déficit sur le marché des ciments à près de 160.000 tonnes représentant la production de cette cimenterie pendant 10 jours.

M. Boudissa a appelé les représentants des travailleurs et l'administration de l'usine à trouver une "solution consensuelle"

qui éviterait des préjudices encore plus importants et "préservait la réputation du pays en matière d'investissement étrangers".

Les travailleurs de la cimenterie ont entamé il y a dix jours une grève pour réclamer "la levée de sanctions" prises à l'encontre de certains travailleurs et "le versement de la prime annuelle d'intéressement" estimée à 500.000 dinars.

Plusieurs rencontres entre les deux parties ont été organisées par les services de la wilaya sans parvenir à un accord.

APS

SALON DES FOURNITURES ET SERVICES PÉTROLIERS DE HASSI-MESSAOUD

Exposer les opportunités d'investissement dans la wilaya d'Ouargla

Les grandes opportunités d'investissement qu'offre la wilaya d'Ouargla ont été mises en exergue lors d'une conférence dans le cadre du 3e salon international de Hassi-Messaoud des fournisseurs de produits et services pétroliers.

PAR AMAR AOUMEUR

Le directeur du guichet unique décentralisé de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), Belkacem Kaffi, a mis l'accent, à ce propos, sur la nécessité d'investir dans le potentiel considérable qu'offre la wilaya dans divers domaines, outre celui des hydrocarbures, à l'instar du tourisme, l'agriculture, l'aquaculture et autres. Le même responsable a fait état de 426 déclarations d'investissement enregistrées en 2012 par le guichet



unique décentralisé dans différents secteurs, en "léger recul" par rapport au nombre de déclarations durant les années l'ayant précédé. Lors de la même conférence, le

directeur des services agricoles, Ahmed Zoubir, a mis en relief les importantes potentialités de la wilaya en matière de réserves hydriques et de terres arables,

avant d'appeler à investir dans le secteur agricole, notamment dans les filières de l'élevage de bétails et de la culture de la pomme de terre. Le 3e salon international de Hassi-Messaoud des fournisseurs de produits et services pétroliers a ouvert mardi ses portes aux visiteurs, notamment des professionnels du secteur des hydrocarbures, enregistrant la participation de quelques 280 sociétés, dont 140 étrangères représentant 25 pays. Ces entités exposent une gamme variée de produits et de services liés à l'exploitation des hydrocarbures.

Ce salon constitue un espace de rencontre et d'échanges d'expériences entre professionnels en matière de fourniture de produits et services liés aux activités du secteur de l'énergie, dont les technologies d'exploration et d'exploitation pétrolières, ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce salon de cinq jours prévoit, outre l'exposition, une série d'ateliers et de conférences-débats animées par des spécialistes, nationaux et étrangers, du secteur de l'énergie.

A. A.

CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Clôture de l'exposition "Mémoire et réalisations du secteur des hydrocarbures"

PAR RIAD EL HADI

L'exposition "Mémoire et réalisations du secteur des hydrocarbures", organisée à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance nationale, a pris fin mardi après-midi au Palais des expositions à Alger. Organisé par Sonatrach, cet événement a été clôturé par une cérémonie tenue en présence de responsables du ministère de l'Énergie et des Mines et du groupe pétrolier, après dix jours de présentations, d'exposés et de projections vidéos illustrant les étapes parcourues par le secteur des hydrocarbures depuis le recouvrement de l'indépendance.

Des filiales de Sonatrach activant dans différentes filières de l'industrie pétrolière et gazière ainsi que des organismes et sociétés minières, ont mis en relief leurs

réalisations et projets futurs, de même que leur contribution dans le développement qu'a connu le secteur de l'énergie en Algérie depuis le recouvrement de l'Indépendance. Approchés par l'APS peu avant la clôture, des responsables d'entreprises ayant pris part à l'exposition ont assuré qu'elle a été une belle opportunité pour faire connaître davantage leurs activités auprès du grand public, des professionnels de l'énergie, mais aussi des étudiants et des écoliers.

Affirmant que la manifestation a été une "réussite", le responsable de l'information à l'Entreprise nationale de forage (Enafor), Allaounia Salim, a relevé que sa participation était une occasion pour s'ouvrir encore plus sur le grand public en faisant connaître ses nouveaux projets. Trois super méthaniers vont ren-

forcer la flotte d'Hyproc. "Les visiteurs se sont intéressés aux nouveaux projets de notre société qui portent, d'une part, sur l'acquisition en 2014 de 38 machines de forage, et le renforcement de nos capacités humaines par de nouvelles recrues", a déclaré ce responsable. Invité à évaluer sa participation à cette manifestation, Khaled Sellami, responsable de la communication à Hyproc Shipping Company, une filiale de Sonatrach spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, a expliqué qu'il s'agissait durant les dix jours de l'exposition de vulgariser le rôle et les missions de l'entreprise, encore "méconnue". "Nous sommes une société qui est un peu méconnue. Donc, nous avons tout fait pour faire connaître son savoir-faire de plus de 20 ans", a dit Sellami selon lequel le stand de l'entreprise a suscité l'engoue-

ment particulier de la part de nombreux étudiants. A propos des investissements futurs de Hyproc pour renforcer sa flotte composée actuellement de 16 navires, il a fait part d'un projet d'acquisition de "plusieurs navires, dont trois super méthaniers". Ces trois navires, dont la commande sera concrétisée dans trois à quatre mois, vont augmenter les capacités de transport de Sonatrach d'environ un demi-million de m³, d'après Sellami, qui annonce aussi la prochaine acquisition de deux nouveaux "Gpliers", et des bateaux de transports de produits pétroliers.

En marge de l'exposition, des animations culturelles et artistiques ont été organisées pour les jeunes et les enfants, ponctuées par des concours de culture générale.

R. E.

COOPÉRATION ALGÉRIE-GRANDE-BRETAGNE

Faire mieux connaître le marché algérien

"Pagefield", organisme de promotion des échanges commerciaux au Royaume-Uni est sur le point de lancer un projet destiné à faire connaître davantage le marché algérien aux compagnies britanniques, a déclaré à l'APS, Mark Gallagher, directeur général de cet institut.

"Nous comptons lancer effectivement un projet consistant à faire connaître davantage le marché algérien au Royaume-Uni, et ce à la demande de nombreuses entreprises qui veulent prospecter ce marché et qui participent d'ailleurs au financement de ce projet", a affirmé Gallagher. "Le marché algérien reste globalement méconnu du monde des affaires en Grande-Bretagne, l'Algérie est un pays florissant avec des atouts énormes malheureusement ignorés par les investisseurs potentiels. Comprendre l'Algérie et connaître ses atouts sera le principal objectif

assigné à ce projet dont le financement est déjà assuré", a-t-il dit. Le directeur de Pagefield a souligné que l'intérêt des investisseurs britanniques pour le marché algérien s'est accru ces dernières années avec l'élargissement du partenariat avec l'Algérie qui dépasse aujourd'hui le secteur traditionnel des hydrocarbures. L'intérêt pour le marché algérien s'est développé également à la faveur des relations "excellentes" entretenues par les deux pays au plus haut niveau ainsi que par les visites en Algérie de délégations commerciales sous l'égide notamment de UK ABC et du Conseil d'affaires algero-britannique qui font un travail remarquable de promotion, a ajouté Gallagher.

" quotidiennement, des hommes d'affaires nous demandent des données liées aux secteurs d'activité en Algérie comme l'éducation, la santé, les énergies renouvelables et ce foisonnement de questions

dénote l'intérêt marqué pour le marché algérien et veut dire aussi que les échanges économiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni devraient dépasser rapidement leur niveau actuel", a souligné Gallagher. "La stabilité remarquable de l'Algérie et ses richesses naturelles font de ce pays une destination qui ne peut être ignorée par les investisseurs britanniques dans la région", a conclu ce responsable.

Des conférences débats, des UK road show (expositions sur l'Algérie à travers le Royaume-Uni) destinées à promouvoir le pays, sponsorisées par des compagnies britanniques, seront organisées prochainement, a fait savoir Gallagher. Il a confirmé l'invitation en Algérie de journalistes britanniques de différents organes pour constater "de visu" les progrès réalisés par l'Algérie au cours des dernières années.

R. E.

LE SECTEUR DE LA PÊCHE

Améliorer le système de contrôle

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a indiqué que son secteur allait améliorer l'efficacité du système de contrôle de l'activité de pêche en impliquant les autres secteurs avec les inspecteurs de la pêche. "Le système de contrôle existe, mais on veut améliorer son efficacité", a indiqué le ministre en marge d'une réunion avec les inspecteurs de la pêche et les intervenants des autres secteurs dans l'activité de pêche, à savoir, les transports, l'agriculture et le commerce. Le secteur veut structurer les actions du contrôle de l'activité avec les autres intervenants (garde-côtes, vétérinaires et services de contrôle de qualité) "en créant le lien entre les uns et les autres, qui jusque là travaillaient de façon incohérente". "Il faut que ce système se déploie sur l'ensemble des phases de l'activité de pêche, c'est-à-dire en mer, au niveau du débarquement et sur les circuits de la distribution et de commercialisation", a expliqué Ferroukhi. Le secteur de la pêche compte une cinquantaine d'inspecteurs qui devraient désormais être reliés avec les interfaces afin de garantir une meilleure traçabilité dans le contrôle des produits de pêche et de préserver la ressource halieutique.

TIZI-OUZOU

Stage de recyclage pour 3.500 agriculteurs

Quelque 3500 exploitants agricoles et autres personnels du secteur agricole et du développement rural de wilayas du centre du pays sont concernés par un stage de recyclage ouvert, lundi, à l'Institut des technologies agricoles spécialisé en agriculture de montagne (Itmas) de Boukhalifa, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué la directrice de cet établissement de formation agricole. Les bénéficiaires issus des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaïa et Boumerdes seront repartis en plusieurs promotions, qui bénéficieront, tout au long de l'année 2013, de sessions de recyclage et de mise à niveau de leurs connaissances et compétences, a précisé à l'APS Akli Fadhila, expliquant qu'"il s'agit d'aider les concernés à être en accord avec les nouveaux développements introduits dans la filière agricole aux fins de relever leur rendement, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif".

La directrice de cet établissement national, doté d'un demi-pensionnat et d'un internat, a relevé, à l'occasion, "un recul du nombre des jeunes intéressés par les métiers de l'agriculture, dans les wilayas du centre du pays".

"Seuls 65 techniciens stagiaires, repartis en 3 groupes, ont rejoint l'Itmas, durant cette année professionnelle 2012 - 2013, a déploré, à cet effet, Akli Fadhila.

AIN DEFLA

Réalisation d'un hôpital de 240 lits

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 240 lits seront lancés prochainement dans la wilaya de Aïn Defla, a annoncé la direction locale du logement et des équipements publics (Dlep). Après l'évaluation technique et financière des entreprises ayant soumissionné à l'avis d'appel d'offres lancé à cet effet, une décision d'attribution provisoire de marché vient d'être prise au profit d'une entreprise indienne.

Le montant du projet, dont la réalisation s'étalera sur 24 mois, est de 3,89 milliards de dinars.

La réalisation d'un nouvel hôpital au chef-lieu de wilaya contribuera à diminuer la pression à laquelle fait face actuellement l'établissement public hospitalier (EHP) Mekkour Hamou, a fait remarquer la même Direction, ajoutant que la nouvelle structure de santé renfermera de nombreuses spécialités.

BISKRA

Le barrage de Beni Haroun alimentera la ville

Une étude technique vient d'être lancée à Biskra en vue du transfert d'eau vers cette ville à partir du barrage de Koudiet Medouar (Batna) qui sera lui-même alimenté par l'ouvrage géant de Beni-Haroun (Mila), selon la direction des ressources en eau. L'étude technique en question devra définir le tracé des canalisations de transfert ainsi que l'emplacement et la puissance des stations de pompage et autres installations nécessaires à l'opération, a précisé Noureddine Hamidatou, responsable local du secteur de l'hydraulique. Cela donnera du répit aux nappes phréatiques qui font actuellement l'objet d'une "surexploitation", a indiqué le même responsable. **APS**

BLIDA, SERVICES DE LA WILAYA

Efforts soutenus pour l'éradication du commerce informel

La wilaya de Blida fournit d'intenses efforts pour l'éradication du commerce informel, ceci par la réalisation de locaux commerciaux et des marchés de proximité dans les différentes communes. Les jeunes chômeurs, ont ainsi bénéficié d'étals et locaux au sein de ces nouvelles infrastructures.

PAR BOUZIANE MEHDI



Représentant le reliquat des locaux réalisés dans le cadre du programme présidentiel « 100 locaux par commune », un total de 257 locaux a été attribué au niveau des différentes municipalités a indiqué à l'APS Mohamed Badjou, chargé de communication à la wilaya.

Fixée par le wali de Blida, Mohamed Ouchen, lundi 25 février était l'échéance accordée aux chefs de daïra pour finaliser l'opération d'attribution, a précisé le même responsable, ajoutant que les jeunes chômeurs bénéficieront également des locaux invendus de l'Office de promotion et de promotion immobilière (OPGI) et de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

« Il y a un total de 134 locaux de l'AADL et 102 de l'OPGI qui seront attribués d'ici au 15 mars prochain, dans

différentes communes. Ces locaux sont destinés aux vendeurs informels qui pourront travailler dans la légalité », a assuré M. Badjou, précisant que la wilaya de Blida « sera au rendez-vous concernant le programme du gouvernement visant à éradiquer définitivement le commerce informel d'ici le mois de ramadhan prochain ».

Plusieurs marchés de proximité, outre l'exploitation des locaux commerciaux, sont en cours de réalisation dans cette wilaya, dont nombre d'espaces publics sont envahis par des vendeurs informels.

« 32 nouveaux marchés de proximité sont en cours de réalisation dans le cadre des plans communaux de développement 2011, 2012 et 2013 et du plan sectoriel de développement 2012. Il y a également 15 marchés forains dans 10 daïras. Ces espaces commerciaux devraient entrer en activité avant le mois de ramadhan », a indiqué le même responsable à l'APS.

Ces nouveaux marchés devraient offrir

l'opportunité à plus de 2.150 commerçants informels de se convertir à l'activité légale à travers les différentes communes de la wilaya, a affirmé M. Badjou, mettant en avant « la détermination des autorités locales à venir à bout du phénomène du commerce parallèle ».

Les projets, lancés par la wilaya devraient en finir avec les milliers d'étals de fortune installés par des jeunes vendeurs au niveau des espaces urbains, sur les bords de routes et même sur les trottoirs, un phénomène qui se répercute négativement aussi bien sur la circulation automobile que sur l'hygiène des quartiers.

L'éradication du commerce illégal et la propreté des villes sont des points prioritaires dans la feuille de route du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

B. M.

RELIZANE, PÊCHE CONTINENTALE

Journée d'information sur l'investissement

Une journée d'information et de sensibilisation sur la pêche continentale a été organisée lundi dernier dans la commune de Lahlaf à Relizane au profit des jeunes chômeurs.

Cette rencontre, encadrée par le directeur de la pêche et des ressources halieutiques en présence du président d'APC de Lahlaf, une commune située au sud-est de la wilaya, des représentants des différents dispositifs d'emploi de jeunes, a permis de faire connaître les avantages et les facilités offerts par l'Etat pour la création de micro-entreprises dans diverses

activités liées à la pêche continentale. Le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Benazzou Mohamed Lakhdar a insisté sur l'impératif accompagnement des jeunes en mesure de réaliser des investissements dans des activités liées à la pêche continentale et à l'aquaculture dont notamment la congélation, la conservation des produits de mer et le transport, ainsi que sur l'octroi d'autorisations aux pêcheurs désirant pratiquer cette activité au niveau des barrages de la wilaya. Cette rencontre a constitué une occasion pour les jeunes de

la région mitoyenne au barrage de Gargar de soulever leurs préoccupations liées au financement bancaire, aux assurances et à la disponibilité d'embarcations. La direction de la pêche et des ressources halieutiques a procédé, ces trois dernières années, à la formation de 70 marins-pecheurs et a octroyé plus de 12 permis de pêche. Cette activité est pratiquée au niveau des barrages de Gargar, de Sidi M'hamed Benaouda et de Merdja Sidi Abed où des alevins de la carpe argentée et celle à grande bouche ont été ensemencés. **APS**

BOUMERDES, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Enlèvement des ordures ménagères et gravats

Une quantité de 138.000 tonnes d'ordures ménagères et autres déchets solides a été enlevée dans la wilaya de Boumerdes dans le cadre de l'opération d'hygiène du milieu, lancée récemment par les services de la wilaya à travers les différentes communes, a indiqué la direction de l'environnement qui fait état de l'éradication, lors de cette opération de 271 décharges sauvages sur les 453

recensées à travers la wilaya, a noté que 36 autres sont en cours de nettoyage dans le cadre d'un programme préalablement établi par les services en charge de cette opération.

Outre cette opération, 235 actions de volontariat ont été organisées en collaboration avec la société civile, a indiqué la même direction, précisant que celles-ci ont ciblé notamment les cités

d'habitation et les quartiers des grandes agglomérations de la wilaya.

Au moins 2.100 agents et 300 engins et moyens de transport ont été mobilisés pour cette opération qui a permis la relance de 133 projets d'enlèvement des ordures, de traitement et d'entretien des espaces verts dans le cadre du programme "Blanche Algérie". **APS**

NAÂMA, LUTTE ANTIACRIDIEENNE

Mise en place d'une cellule d'observation

La direction des services agricoles de la wilaya de Naâma a indiqué qu'une cellule d'observation et de lutte contre le criquet pèlerin a été mise en place la semaine dernière au niveau de cette instance.



PAR BOUZIANE MEHDI

Abdelkrim Ghazzel, chef du bureau de prévention végétale à la DSA, a fait état de la réactivation dans cette wilaya du dispositif de veille et de lutte antiacridienne, gelé depuis juillet 2010, et ce, dans le but de prévenir une éventuelle activité acridienne dans la région, même si aucune présence de l'insecte ravageur, très nuisible à l'agriculture et au couvert végétal, n'a été signalé à travers les dixcommunes de la wilaya.

Coiffant plusieurs cellules spécialisées (observation, analyse, communication, santé, environnement et autres), le poste de commandement (PC) de la lutte

antiacridienne a été doté de l'ensemble des équipements nécessaires au suivi des opérations de prévention d'une éventuelle activité acridienne, ont précisé, à l'APS, les services agricoles, ajoutant qu'il dispose aussi d'une base logistique regroupant des matériels mobiles et moyens d'intervention (camions, véhicules tout terrain, pompes), en plus de moyens d'intervention aériens pouvant aussitôt être mis à sa disposition, le cas échéant.

Représentés au niveau de ce PC, les services locaux de l'Office national de météorologie se chargent du suivi et de l'exploitation des images satellitaires de l'Agence spatiale algérienne, dans le cadre de la veille et le suivi d'un éventuel mouvement acridien, notamment dans les

zones frontalières. Relevant de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), une brigade de contrôle et de traitement est opérationnelle dans la wilaya de Naâma et se charge du suivi de la situation du couvert végétal steppique et saharien, notamment au niveau des oueds, pour dépister une éventuelle présence du criquet et procéder, le cas échéant, aux opérations de traitement, ont fait savoir les services agricoles.

La wilaya étant classée parmi les zones frontalières et sahariennes susceptibles d'être exposées à une activité acridienne, entre février et juillet, elle a été dotée d'un stock de 76.335 litres de concentré d'insecticide pour le traitement chimique des essaims de criquet dès leur première apparition. **B. M.**

OUARGLA, CONSERVATION DES FORÊTS

Lancement de 43 opérations de proximité

Pas moins de 43 opérations de développement rural de proximité seront lancées courant 2013 dans la wilaya d'Ouargla, ont annoncé les responsables de la Conservation des forêts. Projetées dans différentes communes, dans le cadre des programmes de développement rural intégré, ces opérations, à lancer une fois adoptées par le comité de wilaya des marchés publics, consistent en la réalisation de 30 km de réseaux d'irrigation agricole, l'ouverture de 42 km de pistes agricoles et la mise en place de brise-vent sur un linéaire total de 45 km, a indiqué le chef de service de

l'extension et de la protection des ressources végétales, Hamza Mabrouki.

Visant l'amélioration du cadre de vie de la population locale et la contribution à leur fixation dans leurs lieux de résidence, ces projets ruraux portent également sur la fixation des dunes sur une surface de 41 hectares et la réalisation de 15 km de drains pour l'évacuation des surplus d'eau d'irrigation des palmeraies, a-t-il ajouté.

M. Mabrouki a fait état aussi du lancement, dans le cadre de la diversification de la production agricole et de l'amélioration des revenus des agriculteurs, de la plantation d'oliviers sur

une surface de 192 hectares.

Un total de 182 projets ruraux de proximité, projetés entre 2009 et 2012 à travers les différentes régions d'Ouargla, et dont 150 ont été lancés, ont permis la réalisation de 149 km de pistes agricoles, 5,2 km de réseau d'irrigation et de 24 km de drains, ainsi que la mise en place de près de 120 km de brise-vent.

Une surface de 300 hectares avait été consacrée, durant la même période, à l'arboriculture fruitière, notamment l'oléiculture, selon la Conservation des forêts. **APS**

CONSTANTINE, CHANTIERS DE LA COMMUNE DE ZIGHOUD-YOUCEF

Les jeunes mis à contribution

Les travaux de corps d'état secondaires (CES), à réaliser sur les chantiers ouverts de la commune de Zighoud-Youcef (Constantine), seront confiés aux jeunes résidant dans cette collectivité dotés d'un savoir-faire nécessaire, a déclaré jeudi le wali, Nouredine Bedoui.

Les travaux de plâtre, de revêtement de sols, d'enduits, de peinture-vitrierie, de plomberie et de menuiserie seront confiés à des micro-entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi, a indiqué le wali au cours d'un conseil de wilaya consacré au

développement de la commune de Zighoud-Youcef. Le chef de l'exécutif local a exhorté les responsables de la commune de Zighoud-Youcef à "œuvrer à faire participer les jeunes à l'effort de développement de la commune", avant de faire part de la nécessité de créer une "dynamique dans la cité en mettant à contribution toutes les compétences locales". Il a rappelé à ce sujet que l'ouverture, dans les communes, d'annexes des structures de soutien à l'emploi des jeunes, a été décidée, précisément, dans l'optique d'offrir des opportunités d'emploi

aux jeunes dans les localités où ils vivent.

"Vous devez recenser toutes les compétences existant dans votre commune et œuvrer à donner un plan de charge aux micro-entreprises qui viennent vers vous", a lancé le wali à l'adresse des élus.

La délocalisation, à Zighoud-Youcef, du conseil de l'exécutif de la wilaya "procède d'une démarche dictée par la nécessité d'aller vers la wilaya profonde, de se rapprocher des citoyens et d'être à l'écoute, sur place, de leurs préoccupations", a indiqué Nouredine Bedoui. **APS**

TEBESSA

Formation sur les énergies renouvelables

Des journées de formation sur les énergies renouvelables se sont ouvertes lundi à Tébessa, réunissant des représentants du secteur de l'environnement et les responsables des centres d'enfouissement technique (CET) de Khenchela, Souk-Ahras et Tébessa. Initiée par la maison de l'environnement de la wilaya, de concert avec le Conservatoire nationale des formations à l'environnement (CNFE), cette rencontre à caractère régional est "un espace d'échanges d'informations devant, notamment, permettre aux participants de passer en revue les techniques de base pour l'utilisation de l'énergie solaire", a indiqué la directrice de la maison de l'environnement, Lamia Mida.

Le représentant CNFE, Boukhalfa Aïssi, expert en énergie solaire, a rappelé que l'Algérie, "pays de soleil, dispose d'un potentiel pouvant lui permettre de devenir, d'ici à quelques années, leader des énergies solaires à l'échelle mondiale". La concrétisation de cet objectif est tributaire, a-t-il précisé, de la mise en œuvre d'une "nouvelle stratégie" et d'un "modèle de consommation" axé sur l'économie et l'efficacité énergétiques. M. Aïssi a ajouté que l'utilisation de l'énergie solaire dans l'industrie revient "beaucoup moins cher" d'où son importance économique en plus de son "impact positif" au plan environnemental.

GUELMA

360 familles raccordées au réseau du gaz naturel

Sept groupements d'habitations ont été raccordés au réseau du gaz naturel au cours des trois derniers mois dans la wilaya de Guelma, selon la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE). 360 familles résidant dans les communes de Tamlouka, Oued Zenati, Aïn-Makhlouf, Guelma, Boucheouf et Oued Cheham ont profité des bienfaits de cette énergie dans le cadre de cette opération, a précisé Ryma Madoui, responsable de la cellule de la communication et d'information de la SDE. 7.000 familles réparties entre les localités d'Aïn Amara, Houari-Boumediène, Ras El-Agba, Hammam N'baïls, Aïn Reggada et Khezzara seront dotées prochainement de cette énergie.

EL-BAYADH

Création de deux cellules de proximité

Deux cellules de proximité ont été nouvellement créées au niveau des communes de Bougtob et Sidi Amar, wilaya d'El-Bayadh, dans le cadre du programme de 2013 du secteur de l'action sociale, ont indiqué les responsables locaux du secteur. Ces nouvelles cellules, qui viennent s'ajouter aux cinq déjà installées au niveau de certaines autres communes, seront suivies de la création prochaine de deux autres dans les communes de Boussemghoune et Sidi Slimane, a précisé le directeur de l'action sociale (DAS), Kheireddine Achi. Selon M. Achi, ces cellules auront, parmi leurs missions, à recenser les familles défavorisées et à réaliser des enquêtes sociales en vue d'élaborer la carte sociale de leurs communes respectives. Elles sont encadrées par des médecins généralistes, des psychologues et sociologues, ainsi que des agents chargés de l'assistance et de la conduite des actions de solidarité en direction des familles démunies, disséminées à travers les régions enclavées de la wilaya. **APS**

EGYPTE

Troisième jour consécutif d'affrontements à Port-Saïd

La police a tiré en l'air et fait usage de gaz lacrymogène mardi 5 mars pour tenter de disperser des centaines de personnes qui manifestaient pour le troisième jour consécutif à Port-Saïd, au débouché du canal de Suez sur la Méditerranée. Depuis dimanche, les heurts ont fait six morts et plus de 400 blessés, dont une soixantaine atteints par des chevrotines ou des balles, selon le directeur du service d'ambulances de Port-Saïd.

Parmi les morts figurent trois policiers touchés par balle au cou et à la tête. Les émeutes ont commencé fin janvier après la condamnation à mort de 21 personnes, des supporters du club de football Al Masri de Port-Saïd, mises en cause dans une bousculade qui a fait 74 morts en février 2012 en marge d'un match de football au stade de la ville. Les manifestants accusent le gouvernement de rester sourd à leurs revendications et promettent de poursuivre leur campagne de "désobéissance civile".

VATICAN, ELECTION PROCHAINE DU PAPE

Le pré-conclave se poursuit

L'énergie d'un homme de terrain semble plus recherchée que l'expérience par un cardinal d'une Curie décrédibilisée dans le choix d'un futur pape, au moment où se poursuivaient mardi les réunions préparatoires au conclave qui élira le successeur de Benoît XVI.

Alors que de nombreux prélats réclament une réforme en profondeur de la Curie, une nouvelle "congrégation générale" a débuté et une autre est prévue mercredi matin. Contrairement à la première journée de pré-conclave, les cardinaux ont été peu disert à leur arrivée mardi.

Le collège des cardinaux semble prendre son temps, les électeurs — 115 prévus — n'étant pas encore tous arrivés lundi et se connaissant mal.

Il faut qu'ils soient tous présents pour décider, par un vote sans doute mercredi, la date du conclave attendu la semaine prochaine. La Chapelle Sixtine où se tiendra cette réunion secrète est fermée aux visites à partir de mardi 12h GMT.

Alors que les participants ont fait serment de silence, les spéculations vont bon train sur la "short list" des "papabili", qui reste très ouverte.

Les cardinaux qui y figurent sont suivis à la trace, tel le cardinal de Vienne, Christoph Schönborn, assailli par une meute de journalistes lors d'une cérémonie dans une église de Rome, lundi soir. Mais ils restent motus et bouche cousue. Affirmer sa candidature revient souvent à brûler ses chances.

Alors qu'il n'y a pas cette fois de camps tranchés — progressistes/conservateurs, ou nord/sud — les observateurs relèvent l'intérêt que suscitent des archevêques comme Mgr Odilo Scherer (Sao Paulo, plus grand diocèse au monde), Mgr Luis Antonio Tagle (Manille) ou encore Mgr Wilfrid Napier (Durban) ; mais aussi d'hommes qui allient expérience de terrain et connaissance de la Curie comme le cardinal québécois Marc Ouellet.

Un "ticket gagnant" associant un pape choisi dans un diocèse et un secrétaire d'Etat — sans doute italien — de la Curie, est souvent évoqué. Ce serait une manière de satisfaire les Italiens qui présentent 28 électeurs (soit plus d'un quart des électeurs), que certains prélats du Sud ou américains ne souhaitent pas à la tête de l'Eglise, après le scandale des fuites "Vatileaks".

MALI, DANS LE CADRE DE L'ONU

La Mauritanie prête à intervenir militairement

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a affirmé, lundi 4 mars à Nouakchott, que son pays était désormais prêt à intervenir militairement au Mali dans le cadre du déploiement d'une force de l'Onu dans ce pays.



" Si la situation change, rien n'empêchera la Mauritanie, en tant que membre de l'Onu, d'engager des forces dans le nord (du Mali), sur la frontière ou dans les régions ouest du pays pour la stabilité et la sécurité" de ces régions, a affirmé M. Ould Abdel Aziz lors d'une conférence de presse avec son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou. "Ce rôle, nous l'assumerons dès que possible", a-t-il promis.

Si la Mauritanie n'a pas encore participé à la guerre au Mali, c'est parce qu'elle "n'était pas prête", en raison du caractère non programmé de l'intervention française et africaine, déclenchée le 11 jan-

vier pour prévenir une progression des groupes islamistes armés, qui occupaient le nord du Mali depuis neuf mois, vers le sud et la capitale, Bamako, a-t-il dit.

"Il s'est agi d'une réaction à une situation catastrophique que vivait le Mali, qui n'était pas programmée, une réaction pour sauver un pays qui allait être totalement occupé par les terroristes", a affirmé le chef de l'Etat mauritanien. Le Conseil de sécurité de l'Onu a demandé au secrétaire général Ban Ki-moon de présenter un rapport avant fin mars sur la faisabilité d'une opération de maintien de la paix au Mali.

Le président Aziz a tenu à mettre en exergue "le rôle très important" de son pays dans la lutte contre les islamistes armés du Mali, grâce à une surveillance

accrue de ses frontières avec ce pays voisin. Cela a permis, a-t-il dit, de "canaliser les terroristes vers le Nord, les empêchant de se réfugier dans notre pays et de permettre aux unités engagées de les détruire dans leurs sanctuaires".

Le président nigérien, dont le pays est, lui, engagé militairement au Mali, a pour sa part estimé que la priorité du moment était de "gagner la guerre, non de gagner la paix", en réponse à une question concernant la possible mue de la force africaine au Mali (Misma) en une force de paix de l'Onu. M. Issoufou a tenu à saluer "le courage des forces françaises et tchadiennes qui se trouvent sur les premières lignes" pour combattre le terrorisme et le crime organisé au Mali.

KENYA, PRÉSIDENTIELLE

Dans l'attente des résultats

Les Kényans se sont à nouveau réveillés hier matin sans connaître le nom de leur futur président, après une deuxième nuit consécutive de publication très parcimonieuse des résultats, qui continuent d'accorder une confortable avance à Uhuru Kenyatta face à Raila Odinga.

Peu après 8h (5h GMT) mercredi, plus de 36 heures après la clôture officielle du scrutin, les résultats d'à peine 43% des bureaux de vote avaient été reçus au centre de collecte de la Commission électorale indépendante (IEBC), représentant moins de 40% des électeurs inscrits, alors que la participation a été particulièrement forte.

Uhuru Kenyatta était crédité de plus de 10 points d'avance sur Raila Odinga, avec un peu moins de 2,8 millions de voix contre un peu moins de 2,2 millions à son principal adversaire. Les deux hommes rassemblaient, à eux seuls, 95% des suffrages, ne laissant que des miettes aux six autres candidats, tous virtuellement éliminés. En l'état actuel des résultats publiés et des réserves potentielles de voix, dans

un pays où le vote est très fortement marqué sur une base régionale et communautaire, il était impossible de savoir si l'un des deux favoris allait l'emporter au 1er tour ou si un 2e tour allait devoir être organisé. Mardi soir, le président de l'IEBC, Ahmed Issack Hassan, a reconnu des "retards dans la transmission des résultats depuis les bureaux de vote", qu'il a attribués à des "problèmes techniques".

Cette lenteur commençait à susciter critiques et inquiétude au Kenya, cinq ans après les violences sans précédent déclenchées fin 2007 par la publication des résultats contestés de la précédente présidentielle. Le scrutin a été marqué par une participation supérieure à 70%. La publication des résultats partiels, retransmise en direct par les principales chaînes de télévision du Kenya, était très attendue et suivie avec anxiété dans un pays encore traumatisé par les violences sans précédent ayant suivi les résultats contestés du précédent scrutin présidentiel en décembre 2007. Fin 2007, la lenteur et l'opacité du

dépouillement de la présidentielle avaient renforcé les soupçons de fraude chez les partisans de M. Odinga, déjà candidat.

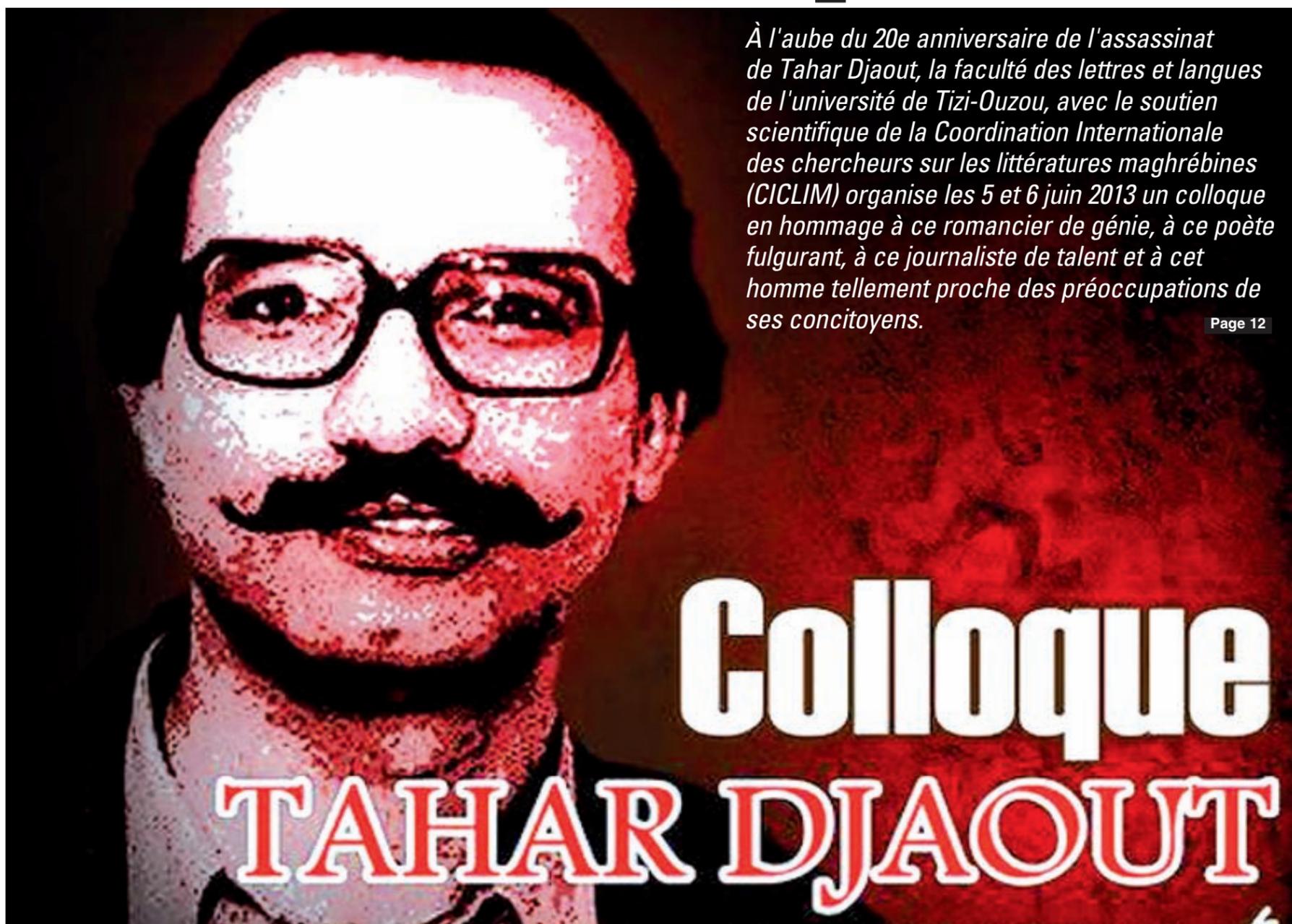
L'annonce de la victoire du président sortant Mwai Kibaki — qui à 81 ans, ne se représente pas cette année —, avait alors déclenché une violente contestation. En 2007, en effet, quelque 1.200 personnes avaient été tuées dans des affrontements tribaux après la victoire du président Mwai Kibaki face à Raila Odinga qui avait dénoncé des fraudes politico-ethniques sans précédent. La journée de mardi a, par ailleurs, été marquée par deux explosions qui ont fait au moins un blessé, selon la Croix-Rouge, et qui ont eu lieu dans le quartier somali de la capitale, cible ces derniers mois d'attaques attribuées par les autorités aux partisans des islamistes somaliens shebab.

Le chef de la police de Nairobi a parlé d'une explosion qui aurait fait un blessé, tandis qu'un processus entaché d'irrégularités pourrait provoquer une flambée de violence.

Agences

COLLOQUE-HOMMAGE À TAHAR DJAOUT

« Que reste-t-il de son œuvre 20 ans après ? »



À l'aube du 20e anniversaire de l'assassinat de Tahar Djaout, la faculté des lettres et langues de l'université de Tizi-Ouzou, avec le soutien scientifique de la Coordination Internationale des chercheurs sur les littératures maghrébines (CICLIM) organise les 5 et 6 juin 2013 un colloque en hommage à ce romancier de génie, à ce poète fulgurant, à ce journaliste de talent et à cet homme tellement proche des préoccupations de ses concitoyens.

Page 12

Colloque TAHAR DJAOUT

2È ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE



Appel à l'écriture de l'histoire du 4e art féminin

Les participants à la 2e édition du Festival national de la production théâtrale féminine ont lancé un appel à toutes les comédiennes pour qu'elles consignent leurs itinéraires artistiques dans des mémoires en vue de le préserver de l'oubli et de les transmettre aux générations futures.

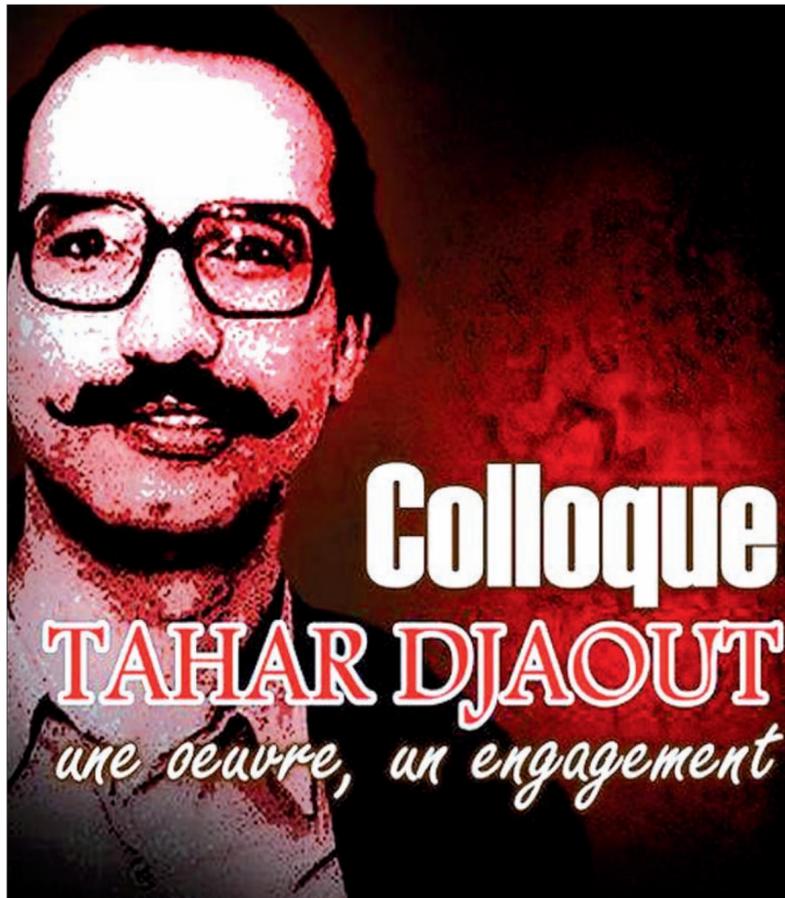
Page 14

MIDI LIBRE N° 1816 | Jeudi 7 mars 2013

COLLOQUE-HOMMAGE À TAHAR DJAOUT

« Que reste-t-il de son œuvre 20 ans après ? »

À l'aube du 20e anniversaire de l'assassinat de Tahar Djaout, la faculté des lettres et langues de l'université de Tizi-Ouzou, avec le soutien scientifique de la Coordination Internationale des chercheurs sur les littératures maghrébines (CICLIM) organise les 5 et 6 juin 2013 un colloque en hommage à ce romancier de génie, à ce poète fulgurant, à ce journaliste de talent et à cet homme tellement proche des préoccupations de ses concitoyens.



PAR KAHINA HAMMOUDI

Toutefois, « revisiter l'œuvre de Djaout, écrit Toubal dans *Passerelles* de mai 2011, ne doit pas nécessairement s'inscrire dans une perspective symbolique motivée par un devoir de commémoration. Il s'agit en premier lieu de la relecture d'une écriture achevée, par un besoin de lire naissant. » En témoignent de ce besoin les nombreux travaux (essais, thèses, mémoires, articles, etc.) consacrés à son œuvre qu'une simple recherche sur le site *limag.com* permet de mettre au jour.

Parmi ces travaux, nous pouvons citer l'essai majeur de l'écrivain-critique-journaliste, Rachid Mokhtari, *Tahar Djaout un écrivain pérenne* paru en 2010 et la thèse de l'universitaire, Ahmed Boualili, soutenue en 2009 et éditée aux éditions universitaires européennes en 2010, mais aussi les hommages rendus à l'écrivain et au journaliste par l'équipe de recherche Adisem de l'université d'Alger.

Le foisonnement des réflexions autour de l'œuvre de Djaout témoigne, si besoin est, de l'intérêt qu'on porte à son écriture, de la richesse et de la fulgurance

d'une œuvre dont vingt années d'études n'ont pas encore fini de dévoiler tous les secrets.

Que dire alors d'une œuvre visitée sans cesse depuis plusieurs années ? C'est la particularité du créateur qui fait que son œuvre soit si peu cernée. En effet, écrit encore Toubal, « le poète, le journaliste, le romancier ou le citoyen à l'écoute des mutations de sa société retrouve [à chaque fois] la parole et le sens anthropologique d'une œuvre flamboyante. Des territoires du sens libérés de la contrainte subjective s'offrent au défrichage des journalistes et des critiques qui, par leurs travaux, impriment une dynamique de « renaissance » à l'œuvre de Djaout qui se trouve ainsi exprimée par un mouvement de « sens », voire de « sens » en mouvement, dans une quête permanente de nouvelles significances qui l'inscrivent dans le registre des œuvres qui avancent... »

C'est dans cette dynamique que s'inscrit ce colloque qui se présente comme un prolongement au colloque organisé en juillet 2009 à Béjaïa toujours en hommage à Djaout durant lequel l'accent a été mis sur l'itinéraire d'un exproprié et d'un vigile de l'Algérie qui

avance. Le présent colloque veut apporter un nouveau regard sur l'œuvre de Djaout toujours aussi « fraîche » à la lumière d'un contexte social ayant subi des mutations et d'approches aussi pertinentes que novatrices.

Il sera donc question de l'examen des écritures de Djaout sous le prisme de nouvelles données et de nouvelles approches pour mettre en valeur des pans entiers d'une œuvre non encore explorées. Le ton est donc donné, l'accent sera mis sur l'originalité de l'approche et la découverte de nouvelles pistes dans le projet d'écriture de Djaout.

Trois thèmes traités au cours du colloque

« Djaout et les genres brefs » : le genre bref ou la forme brève est définie comme suit : « La forme littéraire brève est une forme d'écriture dont l'origine remonte même à celle de la littérature. L'écriture lapidaire, l'inscription dans un matériau difficile à travailler exigeant un maximum de concision, a une origine matérielle dont les conséquences furent, dès le départ, importantes sur la forme de l'écriture elle-même. (...) la brièveté, le laconisme sont souvent présentés comme un rempart contre l'effraction du vulgaire, un appel à l'activité du destinataire, aux talents, à l'imagination créatrice du lecteur. » Ces formes n'ont pas été suffisamment abordées dans les études critiques consacrées à l'œuvre de Djaout bien que ce soient là les premières expériences créatrices de l'auteur. Le second thème sera celui de « Djaout et la parole journalistique ». Les premiers pas journalistiques de Djaout ont marqué et traversé toute son œuvre. À travers cet axe, il sera question d'examiner le rapport entre l'écriture journalistique et l'écriture littéraire. Les propositions pourraient concerner l'une des deux écritures ou constituer un travail de comparaison entre les deux genres discursifs. Enfin le troisième thème sera autour de « Djaout et les langues ». Des romans de Djaout comme *Le dernier été de la raison* ou *L'invention du désert* ont été traduits en anglais et sont très appréciés aux États-Unis ; d'autres comme *Les vigiles* ont été traduits en arabe ou en allemand, etc. En outre, Djaout entretient un rapport particulier avec les langues : avec la langue française tout d'abord qu'il voudrait réinventer, mais aussi avec le tamazight dont il voudrait la renaissance notamment dans ses poèmes. Les propositions pour cet axe n'auront pas pour vocation de théoriser la traduction mais d'aller d'éléments précis de traduction. Il pourrait s'agir par exemple du déhirement de l'écrivain, de son ironie ou du ton élégiaque qu'il emploie pour évoquer la nature et ses paysages, etc., et de leur traduction dans une autre langue que la langue d'origine. Ces éléments peuvent être abordés dans une seule langue : la langue d'origine ou la langue cible sans nécessité de comparaison. Les débats avec le public pourraient à ce moment-là être dirigés vers le rapport entre la version originale et la traduction. Les propositions concerneront aussi le rapport douloureux aux langues.

K. H.

Informations pratiques :
Les propositions de communication doivent parvenir à l'adresse colloquedjaout@gmail.com au plus tard le 20 avril 2013. La décision du comité scientifique sera notifiée le 5 mai 2013.

23^e FESCAPO

Khalida Toumi félicite les réalisateurs algériens primés



La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a félicité les réalisateurs, Djamilia Sahraoui et Saïd Ould Khelifa, primés samedi au 23e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), indique-t-on dans un communiqué.

A cette occasion la ministre a adressé ses félicitations aux lauréats et ses encouragements au reste des réalisateurs algériens dont les films ont été sélectionnés pour la compétition officielle du Fespaco. La réalisatrice Djamilia Sahraoui, a reçu l'Étalon d'argent de Yennenga, récompensant le second meilleur long métrage de fiction du 23e Fespaco, pour son film *Yema*, alors que l'Étalon d'or de Yennenga, la distinction la plus courue du Fespaco, est revenu au Franco-sénégalais Alain Gomis pour son film *Aujourd'hui (Tey)*.

Par ailleurs, le jury de la catégorie long métrage de fiction a également attribué à Djamilia Sahraoui le Prix de la meilleure image et la mention spéciale du jury pour le même *Yema*.

Concourant dans la même catégorie, la fiction historique *Zabana !* de Saïd Ould Khelifa a obtenu le Prix du meilleur décor et celui de la meilleure musique. L'Étalon d'or de Yennenga a été disputé au 23 Fespaco par 20 films, en provenance de 14 pays, dont *Yema*, *El Taïb (Le repent)* de Merzak Allouache et *Zabana !*. Outre l'or et l'argent, l'Étalon de bronze de Yennenga a été attribué à Moussa Touré pour *La pirogue*, un film qui a reçu le Taït d'or aux 24èmes Journées cinématographiques de Carthage (Jcc2012).

Lors de la cérémonie de remise des prix du 23e Fespaco tenue samedi à Ouagadougou, la production cinématographique algérienne a été distinguée de cinq prix différents.

Une centaine d'œuvres cinématographiques de 35 pays africains étaient en compétition officielle du 23e Fespaco, clos samedi 2 mars après 8 jours de compétition.

Outre les 20 longs métrages de fiction en lice, 20 courts métrages, 17 documentaires, 17 œuvres en vidéo-numérique, 8 séries télévisuelles, 6 films de la diaspora et 13 films des écoles africaines de cinéma, ont concouru dans six autres catégories.

APS

FESTIVITÉS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Les plus belles voix de l'Algérie en livre

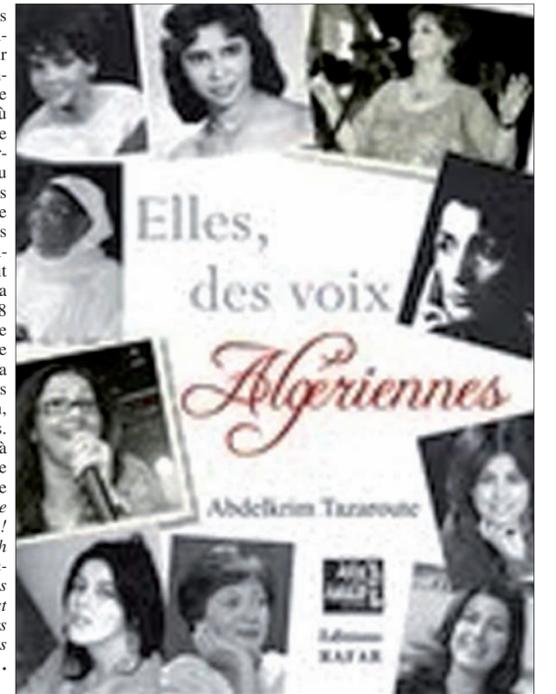
Un livre de circonstance, diront les uns, puisqu'il paraît au mois de mars, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, un livre essentiellement de compilation, diront les autres, pour d'autres raisons. Il faut peut-être relever qu'il s'agit d'un beau livre dont la maquette est bien étudiée et les illustrations sans être originales n'en demeurent pas moins expressives.

PAR ROSA CHAOUÏ

Toutefois l'essentiel réside très certainement dans le choix fait par l'auteur cette fois-ci. Après ses deux premiers ouvrages consacrés aux parcours de deux monstres sacrés de la chanson algérienne, Guerouabi et Lamari en l'occurrence, Abdelkrim Tazaroute nous offre une large rétrospective du champ lyrique national à travers le portrait qu'il dresse de vingt trois dames qui ont marqué notre histoire durant les cinquante dernières années. Oui des dames dont le parcours peut se ressembler dans les grandes lignes mais qui en même temps témoignent d'une force de caractère extraordinaire quand on pense aux conditions dans lesquelles elles ont fait leurs premiers pas et exercer un métier qui se situait aux limites du tabou pour ne pas dire qu'il s'identifiait à une transgression tant les lourdeurs sociologiques sont pesantes. Chanter était pour ces dames une manière de s'affirmer, une manière de se rendre visible, une manière aussi d'accompagner les familles algériennes ou simplement tout un chacun, dans le quotidien ou dans les grands moments de la vie, en célébrant la joie de vivre d'un pays dont l'histoire est multicolore et dynamique qui refuse de renoncer à son droit imprescriptible d'aller de l'a-

vant, de composer et d'écouter des poèmes, d'aimer et de rêver. A l'évidence, le corpus retenu par l'auteur nous paraît assez représentatif des genres musicaux qui traversent la scène lyrique algérienne dans la mesure où on trouve aussi bien les interprètes de la musique traditionnelle que les interprètes des musiques modernes ou mêmes, des chanteuses de toutes les régions de notre grand et beau pays. Le choix bien que délicat n'en est pas moins judicieux, le traitement intelligent et la date de sa sortie tout à fait heureuse puisqu'elle coïncide avec la double célébration de la Journée du 8 mars et du cinquantenaire de l'Indépendance nationale. Une belle manière de rendre hommage à la mémoire de ces dames emblématiques d'une cause et d'une conviction, courageuses, patriotes et talentueuses. C'est ce qui n'a pas échappé du reste à la préfète, Khalida Toumi, ministre de la Culture, qui observe que « l'auteur a choisi de livrer cet ouvrage le 8 mars 2013 : tout un symbole ! J'allais dire tout un programme ! Eh oui ! Le 8 mars est la journée consacrée aux bilans des luttes des femmes dans le monde et en Algérie. C'est aussi la journée pour dire leurs espoirs et donner de la voix à leurs combats présents et futurs ».

R. C.



CINÉMATHEQUE ALGÉRIENNE

Prochaine réouverture de plusieurs salles de répertoire

Plusieurs salles de répertoire de la Cinémathèque algérienne seront prochainement rouvertes au public, a annoncé lundi à Oran son directeur, Lyès Semiane. « L'opération de restauration engagée par le ministère de la Culture est bien avancée pour envisager la réouverture, avant juin prochain, des salles d'Annaba, de Constantine (deux salles) et de Bama », a précisé M. Semiane dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture du festival cinématographique algéro-espagnol dédié aux femmes réalisatrices. Le plan de rénovation mis en œuvre par la tutelle pour la période 2013/2014 comprend les salles de répertoire et d'autres espaces de projection dont la gestion a été ou sera transférée à la Cinémathèque algérienne, a fait savoir le responsable.

S'agissant de la cinémathèque d'Oran qui accueille le festival algéro-espagnol jusqu'au 9 mars prochain, il est prévu sa dotation en équipement de projection de dernière génération, cette opération étant, selon M. Semiane, officiellement inscrite par la tutelle.

La salle d'Oran, dont la restauration remonte à

2004, sera la première à l'échelle nationale à faire acquisition de cet équipement moderne qui consiste en un appareil dit cinéma digital ou DCP (Digital Cinema Package), offrant une bien meilleure qualité tant pour l'image que pour le son, a-t-il expliqué.

L'autre avantage a trait au fait que cet équipement garantit également la protection des droits de propriété intellectuelle dans la mesure où il n'autorise la projection que des films codés, a indiqué le directeur de la cinémathèque algérienne, rappelant que la première expérience réussie avec le Digital remonte au festival du film engagé organisé l'an dernier à Alger.

Par ailleurs, la formation constitue "la priorité des priorités" dans le plan d'action de la tutelle qui a initié en 2012 deux cycles de formation pour les opérateurs projectionnistes et les vérificateurs de films, animés par un expert italien, a fait savoir M. Semiane, annonçant en outre d'autres sessions pour former les compétences humaines nécessaires à travers toutes les cinémathèques et salles de projection du pays.

Le directeur de la Cinémathèque algérienne a

présidé dimanche la cérémonie d'ouverture du Festival cinématographique algéro-espagnol en présence de la cinéaste algérienne Fatima Belhadj dont le film *Mel Wani* (son premier long-métrage) a donné le ton à cette manifestation culturelle.

La réalisatrice algérienne était accompagnée des comédiens Salah Aougrout (Souilah) et Amel Himeur, distribués dans cette œuvre aux côtés d'autres figures du 7e Art national à l'instar de Chafia Boudraa. L'ouverture de ce festival, initié en partenariat avec l'institut Cervantès, s'est aussi tenue en présence des réalisatrices espagnoles, Ana Palacios et Judith Colell, qui se sont félicitées de l'organisation de ces journées dans la capitale de l'Ouest algérien.

Les participantes ont mis l'accent sur cette manifestation, estimant qu'elle se décline en "un moyen adéquat pour promouvoir le dialogue et le rapprochement entre les peuples du bassin méditerranéen", et qu'elle contribue à offrir "davantage de visibilité" aux œuvres des femmes réalisatrices des deux rives.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL
DE LA LITTÉRATURE ET DU LIVRE
POUR JEUNES

Lancement du concours de nouvelles

Le concours de nouvelles pour la sélection au 6e Festival international de la littérature et du livre pour jeunes (Féliv), prévu du 13 au 22 juin 2013 à l'esplanade de Riadh El-Feth (Alger), est lancé à partir du 25 février 2013

Placé sous le thème "Identités", le Féliv limite la participation aux candidats de nationalité algérienne, résidant en Algérie et âgés entre 18 et 30 ans. Les nouvelles peuvent être rédigées dans les trois langues : l'Arabe, le Tamazight et le Français. Les textes ne doivent pas dépasser les 15.000 caractères, doivent être inédites et n'ayant jamais été proposées ou primées à un autre concours. Les travaux doivent être transmis par courrier, avant le 6 juin 2013 —date limite—, au siège du commissariat du Féliv à El Mouradia (Alger) ou au site du festival : feliv6.concours@gmail.com. Des écrivains, des universitaires et des journalistes composeront le jury, selon les organisateurs.

La remise des récompenses se déroulera le 22 juin prochain à raison de 150.000 DA pour le lauréat du concours, 10.000 DA pour le second et 50.000 DA pour le troisième.

MAROC

1er Festival du cinéma et la mer à Sidi Ifni

Quatre courts-métrages algériens prendront part au premier Festival international du cinéma et la mer (FICM), prévu du 13 au 16 mars à Mir Left (Sidi Ifni, sud du Maroc), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

L'Algérie sera représentée par les films "Jenjer ou maquillage" de Abdelmalek Saïfi, "Le dernier message" de Farid Noui, "16h05" de Walid Benyahia et "Hassen Belkired, le fondateur de la future génération" de Idris Kedidah, a indiqué à l'APS le directeur artistique du festival Abdelhadi Azrhirh, précisant que deux courts-métrages seront sélectionnés pour la compétition officielle les deux projetés hors compétition, dans la sélection panorama.

Il a ajouté que douze courts-métrages en provenance de huit pays, le Maroc : l'Algérie, la Lituanie, l'Afrique du Sud, la Géorgie, l'Inde, la Roumanie et l'Arménie seront en compétition officielle pour les récompenses qui seront décernées à la clôture du festival et huit autres seront projetés en hors compétition.

Trois prix seront décernés par le jury du festival, présidé par le réalisateur marocain Daoud Oulad Sayyid : le Grand Prix, le Prix du jury et le Prix du public.

Abdelhadi Azrhirh a tenu à souligner qu'en raison du lancement de ce premier festival, les organisateurs ont décidé de sélectionner des thématiques autres que celles de la mer.

"Bien que la thématique de la mer soit dominante lors de cette manifestation, nous avons jugé utile d'accepter d'autres sujets de société afin de réussir cette première édition et d'attirer le plus de férus du septième art", a-t-il expliqué.

Outre la projection de courts métrages et de films documentaires, le programme prévoit également une journée d'étude sur les médias et le cinéma amazigh, un colloque sur la mer et le développement, une exposition artistique sur les produits de la mer et un hommage au groupe musical marocain Nass Al Ghiwane.

APS

2e ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE

Appel à l'écriture de l'histoire du 4e art féminin

Les participants à la 2e édition du Festival national de la production théâtrale féminine ont lancé un appel à toutes les comédiennes pour qu'elles consignent leur itinéraire artistique dans des mémoires en vue de le préserver de l'oubli et le transmettre aux générations futures.

Au cours des débats qui ont suivi une conférence animée par l'universitaire Djamilia Mostefa-Sekai d'Oran, sous le thème "La femme en 50 ans de pratique théâtrale en Algérie", ils ont soutenu que "seule l'écriture est à même de mettre à l'abri des vicissitudes du temps le patrimoine culturel et artistique de la femme algérienne".

Les participants à ce festival organisé en hommage à la comédienne Wafia Belarbi, disparue en 1998, ont également considéré que l'autobiographie des comédiennes "peuvent constituer une précieuse banque de données pour contribuer à l'écriture de l'Histoire du théâtre national féminin et son apport au recouvrement de l'indépendance du pays".

Djamilia Mostefa-Sekai avait auparavant évoqué, dans sa conférence, quelques grands noms de femmes comédiennes qui ont fait la gloire du Théâtre national, et souligné leur contribution à l'enrichissement de l'expérience théâtrale en Algérie. Mettant en exergue le militantisme des comédiennes pendant la Guerre de libération nationale, elle a rappelé le rôle de l'association des Oulémas musulmans algériens dans la mobilisation des jeunes militantes, encouragées à participer à la sensibilisation de leur entourage à la résis-



tance du peuple algérien contre l'occupant. Le rôle avant-gardiste des pionniers du Théâtre national, à l'image de Maheddine Bachtarzi et de Mostefa Kateb, dans l'encouragement de la femme à investir le 4e art a été abordé par cette même universitaire qui a également évoqué les appels adressés par le Parti du peuple algérien (PPA) et le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) aux femmes artistes les invitant à combattre le colonialisme avec "d'autres armes que le fusil". Neuf pièces de théâtre sont mises en compétition dans ce rendez-vous culturel annuel. Ces œuvres ont été montées par les théâtres régionaux de Guelma, Béjaïa et Batna ainsi que par des coopératives, des associations et des troupes de

théâtre indépendantes, à l'image de la troupe Toub Farah d'Oran qui concourt avec la pièce *Soura tahki*.

Des ateliers sur le conte et l'art de la narration figurent également dans le programme de ce festival, ainsi qu'une exposition de photographies sur l'œuvre de Wafia Belarbi, membre de la troupe du FLN et sociétaire du Théâtre national algérien où elle a campé des rôles dans les pièces d'Ould Abderrahmane Kaki et d'Abdelkader Alloula.

Ce festival, qui se poursuivra jusqu'au 7 mars courant, est organisé par le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba.

APS

MAWAZINE À RABAT

Cheb Mami au prochain festival

La star algérienne du raï, Cheb Mami, donnera un concert en mai prochain lors du 12e Festival Mawazine Rythmes du monde qui aura lieu du 24 mai au 1er juin à Rabat (Maroc), ont annoncé mercredi les organisateurs.

"L'icône mondiale du raï se produira le lundi 27 mai 2013 sur la scène Nahda à Rabat", a précisé l'Association Maroc Cultures, organisatrice de l'évènement en annonçant la présence, pour la première fois, de Cheb Mami à cette manifestation culturelle annuelle.

La même source a ajouté que Cheb Mami, "figure incontournable du raï" donnera le ton à cette grand-messe de la musique aux côtés d'artistes étrangers et arabes, dont Deep Purple, Mika, Tamer Hosni, Jessi J, Abdelhadi Belkhatat, Miley Cyrus, Beyonce, Gnawa Diffusion, Amadou et Mariam.

Il s'agit de la deuxième vedette internationale algérienne à se produire cette année au Festival Mawazine après l'annonce, jeudi dernier, de la participation d'Amazigh Kateb, le leader du groupe Gnawa



Diffusion.

Le groupe Gnawa Diffusion mené par le charismatique Amazigh Kateb, fils de l'écrivain algérien Yacine Kateb, "offrira (le 30 mai) une prestation métissée et énergique qui s'annonce haut en couleurs",

avaient souligné les organisateurs. Plusieurs vedettes algériennes dont la défunte Warda, Khaled, Idir et Souad Massi, ont déjà participé au festival Mawazine, organisé depuis 2001.

APS



ACCUSÉ levez-vous !

PAR KAMEL AZIOUALI

EXORCISME



(2e partie et fin)

Quand les Djnoun rapportent gros

Résumé :

Tahar, un sexagénaire, loue un appartement à un homme d'affaires. Celui-ci lui apprend que l'appartement est hanté par des esprits malfaisants (des Djnoun). Pour les expulser, il lui recommande un raqi de ses connaissances capables de venir à bout de ces créatures. Tahar, naïf, et surtout soucieux de déloger des intrus habitant chez lui, accepte l'offre. Ignorant qu'il s'agit là d'une escroquerie visant à le délester d'une partie de sa fortune.

Finale, le raqi (âgé d'une cinquantaine d'années) ne se manifesta que vers 16h. Il trouva Tahar et le «semsar» en train de se scruter le moindre coin et recoin de l'appartement dans l'espoir de trouver le plus petit des indices d'une présence surnaturelle mais en vain.

- Vous ne trouverez rien ! leur confia le vieux raqi. Ces êtres-là ont des pouvoirs incroyables. Ils sont peut-être en train de nous regarder et on ne les voit pas.

- Zaâma, c'est vrai qu'ils sont là ? demanda Messaoud le semsar (le courtier).

- Hélas ! Oui... Je ne les vois pas mais de temps en temps, je sens comme un froid... Le froid de leur monde... Non, non, Ramdane a raison... Ils sont là... Il faut faire vite.

Le raqi promena son regard dans la pièce où il se trouvait (c'était le salon) puis il se rendit dans la chambre à coucher et là, il se figea et les muscles de son visage se mirent à trembler comme s'il était sous



l'emprise d'un puissant séisme. Tahar en voyant cette scène s'accrocha au bras de Messaoud.

- Qu...qu...qu'est-ce qu'il lui prend, Messaoud ?

- Je ne sais pas, mais nous ferions mieux de nous en aller.

Tahar et Messaoud avaient tellement peur qu'ils préférèrent sortir carrément de l'appartement et attendre la suite des événements au bas de l'immeuble. Mais ils n'y restèrent pas longtemps : l'exorciste était descendu pour les chercher.

- Ah ! vous êtes-là ? Venez, venez.

- Ça y est ?

- Non... mais j'ai une bonne nouvelle...

Une fois dans l'appartement, l'exorciste expliqua :

- Ces Djnoun sont là pour protéger un trésor évalué à des milliers de pièces d'or...

- Des pièces d'or Ici ? Comment est-ce possible ? s'écria Tahar...

- Je ne sais pas... Mais tu n'es pas sans ignorer que cet immeuble date du début du XXe siècle. Donc, avant que tu n'en deviennes propriétaire d'autres l'ont habité. Cet or appartient à l'un de ces anciens pro-

priétaires. J'ai discuté avec un des Djnoun et il m'a dit qu'il était disposé à tout nous donner à condition que le propriétaire de cette maison paie sa dette.

- De quelle dette s'agit-il ? Je n'ai pas de dette, moi.

- Je ne fais que répéter ce que ce Djinn m'a dit. Il a précisé que tu dois payer pour chaque jour que tu as vécu 10 DA. Depuis ta naissance jusqu'à aujourd'hui. Tu fais la même chose pour ta femme mais pour elle tu payes seulement 5 DA.

- Hum... Je crois que j'ai compris... Il parle de la Zakat que je n'ai jamais donnée...

- C'est aussi mon avis... Alors, voici ce que nous allons faire. Tu calcules la somme dont tu es redevable mais auparavant, tu me ramènes dix grands cartons pour recevoir les pièces d'or que nous donnerons les Djnoun. Mais j'ai une condition.

- Laquelle.

- Je prends la moitié... parce que sans moi, tu ne peux pas entrer en possession de ces pièces.

- Je suis d'accord.

- Maintenant, je pars chez un autre malheureux que je dois secourir et demain matin avant que je n'aille à Staoueli, je passerai par ici pour régler l'histoire de ces pièces.

- C'est bon ! A demain !

Resté seul avec Messaoud, Tahar lui demanda son avis et celui-ci lui dit :

- A mon avis, il y a du vrai dans ce qu'il dit. Les Djnoun existent.

- Tu les as vus, toi ?

- Non, mais tout le monde dit qu'ils existent.

- D'accord... Avant, j'avais comme un doute mais maintenant je crois qu'ils existent.

Le soir, après avoir fait ses calculs, Tahar réunit la somme de 32 millions de centimes. Sa femme lui demanda ce qu'il avait l'intention d'en faire et il lui dit :

- Un Djinn m'a demandé cette somme que je dois payer comme Zakat et en échange il me donnera 10 cartons de pièces d'or.

Sa femme le regarda et lui dit :

- Mais tu es devenu débile ! Donner de l'argent à un Djinn en échange de 10 cartons d'or... ? Ah ! Non, je ne parle pas avec toi.

Elle appela son fils aîné et lui fit savoir que son père était sur le point de se faire escroquer. Le fils accompagna alors son père le lendemain. Le raqi était venu mais pour se faire étrangler par le fils jusqu'à ce qu'il avoue qu'il n'y avait ni Djinn ni or dans la maison.

Il fut alors emmené au poste de police. Là, il s'avéra qu'il n'en était pas à son premier coup. Il parvenait à extorquer à ses victimes des sommes astronomiques. Ce qui justifie le recours aux locations d'appartements, sortes d'investissements.

Il y a une dizaine de jours, le raqi et son complice le semsar ont été jugés au tribunal d'Abane-Ramdane. Cinq ans de prison ferme ont été requis contre eux. Ramdane, le deuxième complice, est toujours en fuite.

K. A. (Fin)

CAMBRIOLAGE

Un gang très renseigné mais inexpérimenté

Nous sommes le mois de janvier 2013 dans un village de Fréha, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Ouezna (85 ans) était allongée face à la télévision, suivant les programmes de la Chaîne 4 de la télévision nationale. Il était presque 14h. Elle s'allongeait toujours ainsi après le déjeuner et la prière du D'hor avant d'être happé par un sommeil qui ne durait jamais plus d'une demi-heure mais qui était suffisant pour qu'elle se sente revigorée pour le reste de la journée. Alors qu'elle allait s'endormir, elle entendit frapper à la porte. Comme à ce moment de la journée, il n'y avait qu'elle à la maison, elle se leva. Elle se tint devant la porte et demanda :

- Wakka ? (qui est-ce ?)

Une voix féminine lui répondit :

- C'est la Sonelgaz.

- Ah ! je vais t'ouvrir, ma fille...

Dès que la porte se fut ouverte, une belle jeune fille habillée d'un manteau et d'un jeans entra.

Elle ouvrit son cartable mais au lieu de sortir un carnet, comme Ouezna avait l'habitude de voir les agents de la Sonelgaz le faire, elle sortit un... pistolet qu'elle pointa vers la vieille dame.

- Qu'est-ce que tu veux, ma fille ?

- Ouvrez-moi l'armoire où ton fils cache son argent sinon...

- Sinon quoi ? Tu vas me tuer ? Tue-moi si tu veux mais tu n'auras jamais l'argent de mon fils.

La vieille dame tourna les talons, se saisit d'un tabouret se trouvant dans un coin et brisa la grande vitre de l'unique fenêtre de la pièce. Après quoi elle se mit à hurler à tue-tête.

- Abouh almoumine ! (Aidez-moi, ô croyants !)

La jeune fille sut alors que le cambriolage allait virer au fiasco et décida de s'enfuir. Elle courut de toutes ses forces et parvint à sauter dans la Peugeot 206 de son complice qui l'attendait tout près de là. Quelques villageois sautèrent dans leurs voitures pour rattraper les deux «gangsters» tandis que d'autres se mirent à appeler le poste de police le plus proche.

Les deux fuyards furent arrêtés dès le premier barrage qu'ils rencontrèrent. Et là, il y eut un coup de théâtre : le complice de la jeune fille n'était autre que le propre neveu de la vieille dame ! Il savait qu'il y avait chez son cousin plus d'un milliard de centimes.

Il y a quelques jours, les deux malfaiteurs ont été condamnés chacun à 7 ans de prison ferme. K. A.

JEAN-MARC NOBILO, ENTRAÎNEUR DES U20

« On doit impérativement atteindre les demi-finales »

La sélection algérienne de football des U20 doit impérativement atteindre les demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, prévue en Algérie du 16 au 30 du mois en cours, a confirmé l'entraîneur national, le Français Jean-Marc Nobile hier lors de son point de presse qu'il a organisé au centre de presse du complexe Mohamed Boudiaf (5-Juillet).

PAR MOURAD SALHI

Avant de s'étaler sur cette compétition importante qu'organisera l'Algérie dans une semaine, le premier responsable de la barre technique de l'équipe nationale des U20 a fait un constat des lieux sur tout ce qui a été fait depuis son arrivée à la tête de cette équipe. « Après un round d'observation, j'ai procédé au travail sur le terrain en visitant 15 sites en Algérie. Cette opération m'a permis de dénicher 1.500 jeunes avec lesquels j'ai entamé ma mission. On s'est investi pendant une dizaine de mois et la préparation a atteint son sixième mois. En termes de préparation justement il y avait cette possibilité de se mesurer avec de bonnes équipes de ligue 2 comme on l'a fait face à l'ESM et plus tard avec le RC Arbaâ ainsi que l'ES Sétif », a-t-il déclaré.

Le sélectionneur national, Jean-Marc Nobile a toutefois rappelé au cours de cette conférence de presse que l'équipe algérienne évoluera dans le groupe A, composé d'adversaires difficiles, à l'instar du Ghana et de l'Egypte plusieurs fois champions d'Afrique, et du Benin qui a éliminé le Sénégal. N'empêche, dira M. Nobile, l'Algérie visera les demi-finales de cette compétition continentale très importante. « J'ai un contrat par objectif renouvelable chaque trois mois. Donc je



Jean-Marc Nobile

dois réussir mon objectif pour espérer poursuivre ma mission à la tête de cette jeune équipe algérienne qui a émergé en laps du temps court. Je suis le premier responsable de la barre technique, j'ai comme objectif principal de finir dans les quatre premiers de cette CAN. Si nous atteignons notre objectif, nous enchaînerons avec la Coupe du monde au mois de juin en Turquie », a reconnu l'ex-DTN de la Côte d'Ivoire.

S'exprimant sur ses premiers débuts difficiles avec les Verts, Nobile dira que beaucoup d'enseignements ont été tirés par la suite. « Tous les matches amicaux que nous avons joués pendant toute cette période du stage et la participation à l'Unaf m'ont permis d'évaluer les qualités techniques de mon groupe. Malgré les échecs, il y a eu des choses importantes dans l'équipe. Je reconnais aujourd'hui que

après plus d'une année de travail cette équipe a connu beaucoup de progrès », a-t-il dit.

Parlant de cette joute continentale qu'abritera l'Algérie dans une semaine, l'ancien entraîneur du Havre confirme que l'Algérie aura une bonne carte à jouer, mais une certaine prudence doit être de mise. « Il faut se mettre dans la peau d'un petit qui a tout à prouver et qui a envie de

bien faire. Et aujourd'hui, beaucoup de gens parlent du Benin comme étant le petit poucet du groupe. Moins je dirai qu'il faudra se méfier de cette équipe et il faut la prendre au sérieux pour éviter toute mauvaise surprise. Il ne faut pas oublier également que le Ghana était champion du monde en 2009, l'Egypte trois fois champion d'Afrique », a-t-il expliqué.

Tout en mettant l'accent sur les bonnes conditions de travail mises en place par la Fédération algérienne de football, Jean-Marc Nobile a indiqué que la sélection algérienne est fin prête pour un tel événement. Concernant les joueurs retenus pour cette occasion, l'entraîneur confirme qu'il a choisi les meilleurs jeunes qui peuvent, selon lui, faire la différence sur le plan technique. Répondant à une question d'un confrère concernant les joueurs du Paradou qui ne figurent pas dans la liste des retenus, Nobile se contente de dire que le Paradou compte de bons éléments, mais confirme-t-il, ceux qui sont retenus sont les meilleurs.

En guise de conclusion, Jean-Marc Nobile, a rendu publique sa liste de joueurs retenus pour cette joute africaine. Sur une liste de 21 joueurs, 13 sont issus de l'Académie de la Fédération algérienne de football et 6 évoluent en France. Le championnat d'Algérie de Ligue 1 est représenté par deux éléments seulement, à savoir Haddouche Zakarya de l'ASO Chlef et Ferhat Zinedine de l'USM Alger. En justifiant ces choix, Nobile dira : « En Algérie il y a de la pâte de base, ce qui manque c'est le travail sérieux. La formation doit assurer le reste », a-t-il conclu.

M. S.

Liste des joueurs retenus:

Belabes Ayoub (US Quevilly), Kacem Sofiane (AC FAF), Torche Nassim (Lyon Ducher), Aoulmi Hicham (AC FAF), Abdellaoui Ayoub (AC FAF), Toumi Mokhtar (Montpellier), Cherifi Redouane (AC FAF), Madani Mohamed Amine (AC FAF), Barka Mohamed El Amine (AC FAF), Akliil Nazim (AC FAF), Saighi Abderrahmane (AC FAF), Bourdim Abderrahmane (AC FAF), Benkhemassa Mohamed (AC FAF), Belalem Djamel (AC FAF), Ensaad Abderrahmane (AC FAF), Zenadi Kenzi (Sedan), Benkabilia Mohamed (AC FAF), Ouali Bilal (Reims), Izerghouf Mohamed (Rennes), Haddouche Zakarya (ASO Chlef) Ferhat Zinedine (USM Alger).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LIGUE 2

Le RC Arbaâ et le CRB Aïn Fekroune veulent prendre le large

Les co-leaders du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, le RC Arbaâ et le CRB Aïn Fekroune, évolueront tous deux à domicile lors de la 23e journée, vendredi et samedi contre respectivement le MO Constantine et le NA Hussein-Dey avec l'objectif de creuser l'écart avec leurs poursuivants. Le RCA ouvrira le bal vendredi en accueillant des Mocistes, 15es, toujours à la lutte pour assurer leur maintien parmi les professionnels de la Ligue 2, où rien n'est encore joué mis à part pour la lanterne rouge, le CR Témouchent, qui a mis les deux pieds en division amateur. Les hommes de Samir Boudjaârane doivent cependant faire attention à cette équipe du MOC qui reste sur deux victoires de suite, dont une à Batna contre le Mouloudia local (2-1) lors de la précédente journée. Le lendemain, le CRBAF, éliminé mardi en huitièmes de

finale de la coupe d'Algérie par le CR Belouizdad, sera mis à rude épreuve face au NAHD, en net redressement depuis le retour de l'entraîneur Salem Gassi, en témoignent cette 6e place au classement et cette victoire historique (10-0) face au CRT. En dépit de son élimination en coupe, qui coïncide avec sa première défaite de la saison à domicile, l'équipe d'Aïn Fekroun est en passe de réaliser une accession historique en L1.

Plusieurs derbies sont, par ailleurs, au programme de cette 23e journée, notamment celui de la Mitidja entre l'O Médéa (12e) et USM Blida (5e) aux objectifs diamétralement opposés puisque l'équipe de la ville des Roses continue de croire en ses chances d'accession, alors que les gars du Titteri jouent leur survie en L2. Autre derby entre une équipe jouant l'accession et une autre le maintien, celui de l'Ouest

qui se déroulera au stade du 13-Avril de Saïda entre le MCS (12e) et l'ES Mostaganem (4e). De son côté, le MO Béjaïa, qui complète le podium, effectuera un périlleux déplacement à Annaba pour croiser le fer avec les Tuniques Rouges bônoies qui sont distancées dans la course à l'accession et occupent le ventre mou du classement (8es).

Le SA Mohammadia (14e) devra tirer profit de son déplacement à Aïn Témouchent, où il trouvera une équipe complètement démobilisée, pour revenir avec la totalité des gains et s'éloigner des profondeurs du classement. Le stade Abed Hamdani d'El-Khroub sera le théâtre d'une empoignade serrée entre l'ASK et l'AB Merouana qui partagent la 10e place au classement avec 4 points seulement de plus sur le premier relégable (SAM).

Une défaite propulserait donc le perdant

vers le bas du tableau et permettrait au vainqueur de respirer quelque peu, tandis qu'un match nul ne ferait l'affaire d'aucune des deux équipes.

Enfin, l'ASM Oran (7e) accueille le MSPB (9e) qu'il devance de trois unités dans un match ouvert à tous les pronostics.

APS

Programme

Khroub : AS Khroub - AB Merouana
Saïda : MC Saïda - ES Mostaganem
Oran : ASM Oran - MSP Batna
Alger (Bologhine) : RC Arbaâ - MO Constantine
Aïn Témouchent : CR Témouchent - SA Mohammadia
Médéa : O Médéa - USM Blida
Annaba : USM Annaba - MO Béjaïa
Aïn M'lila : CRB Aïn Fekroun - NA Hussein-Dey

Cuisine

Soupe de poisson



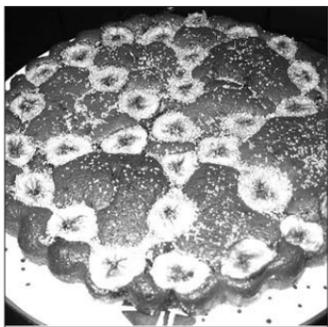
Ingrédients :

500 g de poissons vidés, nettoyés, parés, étêtés.
1 bouquet garni
3 tomates
2 oignons émincés
1 gousse d'ail
2 blancs de poireaux émincés
1 pincée de piment de Cayenne
100 cl d'eau.
2 c. à soupe d'huile d'olive
Poivre, sel

Préparation :

Peler les tomates, les couper en morceaux.
Émincer les blancs de poireaux et les oignons.
Hacher l'ail.
Faire revenir dans une grande cocotte avec un peu d'huile d'olive, les blancs de poireaux et les oignons, ajouter l'ail haché et les tomates.
Verser l'eau, ajouter le bouquet garni, le poivre, le sel et le piment, porter à ébullition.
Ajouter le poisson et laissez cuire à feu doux pendant une trentaine de minutes.
Enlever le poisson et le bouquet garni.
Filtrer la soupe et servir avec des croûtons de pain grillé.

Gâteau chocolat-banane



Ingrédients :

50 g de chocolat noir
Un peu de lait
100 g de farine + levure
1 œuf
1 c. à café de miel
Une pincée de cannelle
1 banane coupée en tranches

Préparation :

Dans une casserole, faire fondre le chocolat avec le lait et le miel.
Le verser dans un saladier.
Ajouter l'œuf entier, la farine, la levure et la cannelle. Bien mélanger (rajouter du lait si nécessaire) et mettre les tranches de banane.
Beurrer ou huiler un moule à cake, verser la préparation et faire cuire à four chaud (180°C) pendant 20 à 25 minutes.

JARDINER C'EST DU SPORT

Bons gestes à adopter

Exercice de plein air, utile et agréable, le jardinage entretient les muscles, la ligne, le moral et la santé, à condition de connaître les bons gestes. En plus, soigner sa pelouse, c'est aussi prendre soin de son environnement, pour s'y sentir mieux et profiter d'un cadre de vie agréable embelli par ses mains.

Planter, biner, pailler

Accroupi, posez un genou au sol, puis l'autre. Reposez les fesses sur les talons et serrez le ventre pour ne pas tirer sur les vertèbres lombaires en vous penchant.

Objectif : supprimer les tensions lombaires et les douleurs aux genoux.

Conseil : prenez un petit coussin pour vos genoux et ne forcez pas.

Désherber, tailler

Debout, jambes un peu écartées, buste droit, fléchissez légèrement les jambes en vous penchant. Cette posture assouplit le bassin. Pour tailler plus bas, inclinez le

buste en serrant les abdominaux sans vous mettre en apnée ou accroupissez-vous.

Objectif : protéger le dos et éviter douleurs musculaires et sciatiques.

Conseil : changez de posture toutes les 2 ou 3 mn ou dès que vous sentez une tension.

Bêcher

Pied posé sur l'arête de la bêche, contractez les abdominaux au moment de l'effort. Concentrez votre force dans votre jambe d'appui en poussant dans l'axe pour protéger la cheville. Serrez le ventre pour enfoncer le pied posé sur la bêche, jambe d'appui légèrement fléchie.

Objectif : éviter un lumbago et une déchirure musculaire du dos ou du moyen fessier.

Conseil : soufflez avant de reprendre votre geste. En cas de douleur, n'insistez pas.

Pousser brouette ou tondeuse

Fléchissez légèrement les genoux et contractez le ventre et les fesses pour constituer un étai musculaire protecteur autour du dos avant de pousser. Avancez tranquillement. Si vous devez pousser une charge lourde en



vous arc-boutant, tendez les bras afin de solliciter vos épaules.

Objectif : limiter les tensions dans les articulations des coudes.

Conseil : pliez un peu les coudes pour éviter les tensions des muscles de l'épaule.

MAIN VERTE

Le narcississe



les dieux décidèrent qu'il n'aimerait plus que sa propre image. En se penchant au-dessus d'une fontaine pour boire, Narcisse vit son reflet dans l'eau. Perdu dans la contemplation de son image, il se noya et fut transformé en fleur...

Une plante printanière

Le narcississe est une plante herbacée bulbeuse, fréquemment cultivée dans les jardins. Originaire d'Europe centrale, d'Afrique du nord et d'Asie. Le Narcisse possède un charme unique, joue un rôle majeur dans la composition de potées printanières, existe dans une grande diversité de tailles, de formes et de couleurs et dégage également un parfum légèrement sucré et poivré.

Toxicité : les tiges, fleurs et bulbes de narcississes sont toxiques, en cas d'indigestion, ils peuvent provoquer des troubles digestifs très graves

-Les narcississes (aussi appelé jonquilles) sont indispensables à toute composition printanière. Ils fleurissent tôt, sont très peu exigeants et existent dans une grande diversité de tailles...

Planter des narcississes

- Choisissez un emplacement bien drainé. Selon les espèces optez pour un coin ombragé ou ensoleillé.
- Sélectionnez des bulbes sains et fermes.
- Éliminez tous ceux présentant des traces de pourriture et des champignons.

Comment procéder

- Décompactez la terre avec une fourche bêche.
- Disposez les bulbes sur le sol par groupe de 20-30 pour ceux à petites fleurs ou 10-15 pour ceux à grandes fleurs.
- Espacez chaque bulbe d'une quinzaine de centimètres.
- Utilisez un plantoir à bulbe pour creuser des trous d'une profondeur 2 fois égale à la hauteur du bulbe.
- Déposez au fond du trou une poignée de sable.
- Calez les bulbes sur ce sable, la pointe vers le haut.
- Recouvrez-les de terre fine.
- N'arrosez pas pour ne pas faire pourrir les bulbes.

Trucs et astuces

Quand cueillir les fleurs ?



Évitez de cueillir des fleurs le soir, elles sont gorgées de sève. Faites-le le matin

Longévité des fleurs



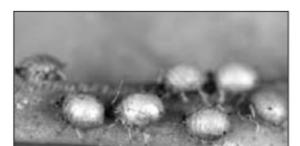
Pour que toutes les fleurs vivent longtemps y compris les roses, mettez un caché d'aspirine dans l'eau et afin d'éviter la fermentation qui empêche la montée de l'eau vers les tiges.

Savoir si une plante a besoin d'être arrosée



Tapotez le pot avec un couteau. Si vous obtenez un bruit sourd, ce n'est pas la peine d'arroser. Si le son est clair, alors la plante a besoin d'eau.

L'ail contre les pucerons



Préparer une solution à base d'ail. Faites infuser quelques heures 4 gousses d'ail hachées dans 1 l d'eau bouillante. Pulvérisez vos plantes avec cette préparation.

Page animée par Ourida Aït Ali

MARIE-ANGE CASTA



sur le traces de sa sœur

Marie-Ange Casta s'est lancée dans le mannequinat, elle est le visage de la marque de cosmétiques Vichy. Elle s'est aussi lancée dans le cinéma.



M. Pokora

complimenté sur ses talents de comédien par Gad Elmaleh

M. Pokora a eu la chance d'être complimenté par Gad Elmaleh qui n'a pas tari d'éloges sur ses talents de comédien.



Alizée

présente au défilé John Galliano

Alizée, qui prépare un nouvel album en collaboration avec les BB Brunes, n'est pas passée inaperçue au défilé Galliano avec robe bleu marine et perfecto noir.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1816 | Jeudi 7 mars 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

VÉNÉZUÉLA, DÉCÈS DE HUGO CHÁVEZ

L'icône du socialisme latino-américain tire sa révérence

PAR SORAYA HAKIM

Hugo Chávez, le porte-étendard du socialisme américain, celui qui incarnait le visage du Venezuela depuis quatorze ans avait élu pour un 4e mandat grâce à sa grande popularité. Deux mois plus tard il partira pour Cuba pour tenter la quatrième opération de son cancer de la région pelvienne qui a eu raison de lui mardi dernier alors qu'il était âgé de 58 ans. Il est vrai que malgré les communiqués rassurants du gouvernement les Vénézuéliens s'étaient préparés à la mort de celui qui restera dans le cœur du peuple un héros. Nul doute que celui que l'on surnomme « le cœur du peuple » aura lutté pour sa vie pour son peuple et pour les siens. Il existait, et il existera sûrement encore longtemps, une connexion passionnelle entre Hugo Chávez et des millions de Vénézuéliens.

Hugo Chavez de son vrai nom Hugo Rafael Chávez Frías est né le 28 juillet 1954 à Sabaneta dans le sud du Venezuela. Se revendiquant du bolivarianisme et d'un "socialisme du XXIe siècle", il a mis en place un ensemble de réformes, désigné sous le nom de "Révolution bolivarienne", et comprenant la promulgation d'une nouvelle Constitution, une politique de "démocratie participative", et la nationalisation des industries clés grâce

à l'argent du pétrole ont permis de réduire drastiquement la pauvreté. Il bâtit un nouveau socialisme basé sur "l'amour, la liberté et l'égalité". élu président du Venezuela en 1998. Il présente ensuite une nouvelle Constitution qui accroît les droits des groupes les plus défavorisés et marginalisés et modifie la structure du gouvernement vénézuélien, avant d'être réélu en 2000. Fervent opposant à l'impérialisme et au capitalisme néolibéral, Chávez est un fervent opposant de la politique étrangère des États-Unis.

Il s'appuie sur des alliances fortes avec les gouvernements socialistes comme Evo Morales en Bolivie, Rafael Correa en Équateur, Raul Castro à Cuba. Sa perception d'un "monde multipolaire" conduit Hugo Chávez à développer de nombreux partenariats avec Cuba, la Chine et la Russie, mais aussi à soutenir des dirigeants critiqués par les démocraties occidentales, comme le Libyen Muammar Kadhafi et le Syrien Bachar el-Assad. Le 10 juin 2011, en visite officielle sur l'île de Cuba, Hugo Chávez est opéré en urgence sur place pour un abcès pelvien. Il sera opéré une seconde fois le 1er juillet 2011. Son état de santé se dégrade, ce qui mettra un frein à ses ambitions de gouverner jusqu'en 2021. Mais la parole du gouvernement se substitue à celle des médecins et la transparence sur l'état de

santé de Chávez n'est pas de mise.

Les personnalités de l'opposition affirment que le président est trop malade pour être en possession de toutes ses facultés et remet en causes l'authenticité des décrets qu'il aurait signés.

Il s'est éteint à l'hôpital militaire de Caracas, sa dépouille exposée hier à l'Académie militaire, berceau de la "révolution bolivarienne" avant des funérailles prévues demain vendredi 9 mars. Un deuil officiel de sept jours a été décrété par le gouvernement ainsi que la suspension de toutes activités publiques et privées.

Les restes du Comandante vont désormais reposer aux côtés de son inspirateur,

au mausolée Simón Bolívar, il restera dans la légende pour le cœur du peuple et un modèle respecté en Amérique latine

S.H.



Réactions multiples après la mort du Comandante

La mort du président vénézuélien, Hugo Chávez suscite de multiples réactions. Les hommages particulièrement appuyés se multiplient dans les pays alliés d'Amérique latine, Brésil, Équateur, Nicaragua, Cuba. Mais elles viennent aussi du reste du monde, États-Unis, Canada, France, Royaume-Uni.

Un ami du Brésil



C'est, la voix chargée d'émotion, que la présidente brésilienne a demandé une minute de silence pour rendre hommage à Hugo Chávez : « Son décès doit remplir de tristesse chaque Latino-Américain », a insisté Dilma Rousseff « C'était un grand leader. C'est une perte irréparable. Il était par dessus tout un ami du Brésil ».

Dilma Rousseff avait milité ces dernières années pour permettre l'entrée du Venezuela dans le Mercosur. C'est chose faite depuis août dernier.

Un frère de la Bolivie

Evo Morales a rendu hommage à Hugo Chavez sans manquer de rappeler que la lutte anti-impérialiste doit continuer : « Nous sommes détruits par le décès de notre frère Hugo Chavez. Mon frère de solidarité, mon compagnon de révolution. ».



Le président bolivien a décrété sept jours

de deuil national sur l'ensemble du territoire, sans suspension d'activités.

Parmi les autres réactions dans le pays, celle du député socialiste Hector Arce, qui résume bien le sentiment des partisans de Morales : « C'est un président ami qui s'en va, a déclaré l'élu, un ami qui nous a aidé quand nous en avions le plus besoin ».

Profond chagrin en Équateur



Le gouvernement du président socialiste, Rafael Correa, un proche allié du dirigeant vénézuélien, a fait part de son « profond chagrin » après l'annonce de sa mort, affirmant qu'il avait été le « chef de file d'un mouvement historique » et un « révolutionnaire mémorable ».

L'hommage de la Colombie

« Nous ressentons une profonde tristesse. Nous avons bien travaillé avec le président Chavez. Je crois que cela a été ces deux dernières années une très bonne relation, nous avons beaucoup avancé », a déclaré la ministre colombienne des Affaires étrangères Maria Angela Holguin. La Colombie rappelle que Chavez avait œuvré à la mise en place d'un processus de paix avec la guérilla des Farc.



Le président du Chili, Sebastian Pinera, a qualifié le président Hugo Chávez de « leader profondément engagé dans l'intégration de l'Amérique latine ». « Nous avions des différences, mais j'ai toujours su apprécier la force, l'engagement avec lequel le président Chávez luttait pour ses idées », a déclaré le président chilien. Le régime cubain a décrété un deuil national de trois jours, en hommage à son principal allié politique et économique qui avait été hospitalisé durant deux mois à Cuba, avant son retour à Caracas à la mi-février.

« Hugo Chávez a accompagné Fidel Castro comme un véritable fils », indique le gouvernement à La Havane.

Le président péruvien Ollanta Humala a exprimé lui aussi sa « profonde douleur » et envoyé ses condoléances à la famille et « au peuple frère vénézuélien », faisant part de sa « solidarité bolivarienne, sud-américaine et latino-américaine ».

« Un martyr », pour Ahmadinejad

C'était un « homme hors du commun et fort qui regardait vers l'avenir et qui était toujours extrêmement exigeant envers lui-même », s'est ému le président russe Vladimir Poutine dans un télégramme de condoléances.

L'Iran a déclaré une journée de deuil national à la mémoire de Hugo Chávez. Au Moyen-Orient, Nabil Shaath, en charge des relations extérieures du mouve-



ment palestinien Fatah a réagi à cette disparition en déclarant que « la Palestine dit adieu à un ami loyal qui a défendu passionnément notre droit à la liberté et à l'autodétermination ».

Hommage plus discret du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, soulignant qu'Hugo Chávez s'était efforcé de « répondre aux aspirations et aux défis des plus vulnérables » dans son pays.

Washington mise sur l'avenir

Aux États-Unis, il a fallu moins d'une heure à la Maison Blanche pour publier son communiqué après l'annonce officielle du décès d'Hugo Chávez.

Barack Obama y affirme que les États-Unis renouvellent leur soutien aux Vénézuéliens.

Pas d'émotion pas de condoléances

Des propos tournés vers l'avenir. Hugo Chávez n'était pas un ami des États-Unis, qu'il pourfendait à longueur de discours sans avoir jamais cessé de les livrer en pétrole.

En Grande-Bretagne, le ministre des Affaires étrangères, William Hague, s'est dit « attristé » par la mort de Chavez. « En tant que président du Venezuela pendant 14 ans, il a marqué les esprits dans son pays et bien au-delà », a-t-il poursuivi.

De son côté, le président français, François Hollande, a estimé que Hugo Chavez avait « profondément marqué l'histoire de son pays ». Il « exprimait, au-delà de son tempérament et de ses orientations que tous ne partageaient pas, une volonté indéniable de lutter pour la justice et le développement ».